



yvelines

Le magazine du Conseil départemental

#46 | AVRIL/MAI
2023

ÉCLAIRAGE

Désertification
médicale :
les Yvelines
s'engagent dans
la télémedecine

P. 14

ÉVASION

L'action
culturelle, pour
tous et partout

P. 34

DOSSIER

Le Département accélère la transition écologique



MDPH en ligne

Remplissez et suivez vos demandes
depuis chez vous 7j/7, 24h/24 !

Le Département des Yvelines
et la Maison départementale des personnes handicapées
simplifient vos démarches !

Rendez-vous sur
mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78





Tous mobilisés face au changement climatique

Pierre Bédier

Président du Département des Yvelines

Parce que le changement climatique est l'affaire de tous, il faut agir chaque jour, sans relâche. Les collectivités se doivent d'être moteur dans l'écologie locale et d'apporter des solutions concrètes.

En tant qu'institution de proximité, ancrée dans la réalité et le quotidien des Yvelinois, nous sommes un acteur essentiel de cette transformation urgente. Le Département est engagé pour aujourd'hui et pour les générations futures en misant sur une écologie qui transforme positivement le cadre de vie des Yvelinois.

Ainsi agissons-nous sur de nombreux plans : insertion, prévention, santé, offres de transports et mobilité douce, consommation d'eau, alimentation, énergie... Le critère environnemental entre désormais en considération dans 100 % de nos achats et de nos actions.

En matière d'écoconstruction, nous mettons en œuvre des techniques inédites, nous créons de nouvelles filières – celle du bois notamment – car, nous le savons, pour réussir cette transformation verte, nous ne pouvons pas agir seuls. Nous devons convaincre et accompagner tous les acteurs locaux, particuliers et entreprises.

Nous soutenons aussi les initiatives innovantes qui permettent par exemple de produire une énergie plus vertueuse. C'est le cas par exemple au Chesnay-Rocquencourt où la géothermie fournira de la chaleur pour les habitants ou encore à Thoiry où le méthaniseur alimentera en gaz le parc animalier et les villages voisins.

En matière de performances énergétiques, nous voulons aller plus loin, car les politiques gouvernementales sont trop timides. Nous voulons que l'État nous donne le feu vert pour créer des alliances

entre le public et le privé : il faut donner aux collectivités le moyen de soutenir et d'accompagner les entreprises locales. Ce que la première ministre a nommé le « Fonds vert », 2 Md€ pour la France entière, c'est à peine ce dont a besoin un territoire comme les Yvelines pour faire une vraie révolution verte, efficace et durable !

Enfin nous sommes aussi engagés à suivre, évaluer et ajuster notre action si nécessaire. Nous voulons que la transition écologique soit une opportunité et pas seulement une contrainte ! Cela veut dire, inventer, des modèles qui soient « gagnant-gagnant ».

Bref, nous sommes mobilisés comme jamais et de toutes nos forces pour protéger les Yvelinois du dérèglement climatique et faire de la contrainte une opportunité.

17 dossier

Le Département accélère la transition écologique

En action

28 SOLIDARITÉ



- Pass Numérique : le digital pour tous au service du quotidien
- Assistante familiale, un métier essentiel

30 AUTONOMIE

« L'important, c'est d'ajouter de la vie aux années »



31 PRÉVENTION

Troubles du spectre autistique : l'exemple de la PMI de Versailles

32 LOGEMENT

Investir plus pour renforcer l'attractivité des Yvelines

34 CULTURE

L'action culturelle, pour tous et partout

37 BALADE

Carte Améthyste : promenades et visites à faire dans les Yvelines

Évasion

39 SPORTS

Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Terre de Jeux et du breakdance

40 PRODUITS LOCAUX

- Escapade paysanne avec la Quoiqueterie
- Cuisinons ensemble !

42 PORTRAIT

Étienne Widemann : soigneur de pierre, passeur de patrimoine



44 L'AGENDA

Vos élus Pratique

Actualité

5 Vu sur les réseaux

6 Point de vue

8 En direct des cantons

14 Désertification médicale : le Département s'engage dans la télémédecine

16 Le Phénix renaît de ses cendres à Chanteloup-les-Vignes



yvelines #46 2 place André-Mignot, 78000 Versailles – tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel** : editorial@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier **Rédactrice en chef** : Sophie Berguin
Rédaction : Juliette Bencivengo - Meunier, Yves Fossey, Sandrine Gayet **Photos** : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Couverture** : i-stock **Infographie** : Your Comics Création **Création et mise en pages** : @agencescoopcommunication 13586-MEP **Impression** : IMAYE GRAPHIC **ISSN** : 2119-4467 Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le distributeur par tél. : 03 86 40 70 98 ou par courriel : adx214_qualite_po@adrexo.fr

Reportages, photos, vidéos : retrouvez la suite des articles en ligne

yvelines-**infos**.fr



les_yvelines



22 février
PATRIMOINE

« Je suis mon patrimoine » est un projet épatant soutenu par le Département des Yvelines et imaginé par l'association le Labo des histoires. Des collégiens et des jeunes en situation de handicap, travailleurs en ESAT, accompagnés par l'écrivaine Aude de Tocqueville, font de l'écriture créative sur le patrimoine qui les entoure.



Le Département des Yvelines vous donne rendez-vous tous les jours sur les réseaux sociaux



1^{er} mars Durant une année, la photographe amatrice Agathe Laurent a sillonné le parc de la Boucle à Montesson. Une exposition de photographies est née de son contact avec la faune et la flore. Découvrez son travail !



Suivez-nous...

Les Yvelines



3 mars

#JournéeDeLaVieSauvage Les mares font partie des habitats d'eau douce les plus menacés. Pour sauver ces biotopes fragiles, le Département a lancé de nombreux chantiers pour permettre le retour de nombreuses espèces animales et végétales.



les_yvelines



8 mars

#journeesdroitsdesfemmes

Elles sont artistes, médecins, aidantes, gendarmes, créatrices ou encore sportives et mènent leurs missions dans les Yvelines.

Nous vous présentons ces femmes toute l'année ; la Journée Internationale des Droits des Femmes est l'occasion de (re)mettre leurs portraits en lumière.

REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

yvelines-infos.fr

yvelines.fr



yvelines le département



les_yvelines



Les_Yvelines



YvelinesCG78



Département des Yvelines



ILS DANSENT AU MILIEU DES ŒUVRES

Le 14 février dernier, à l'occasion de la Saint-Valentin, le musée départemental Maurice Denis de Saint-Germain-en-Laye organisait un cours de danse, avec l'association SaBaKiz, au milieu des œuvres du peintre nabi. Après la fermeture au public, dix couples ont profité de la grande salle d'exposition du musée pour suivre un cours de bachata, parmi les tableaux de l'exposition Femme(s) ! Danse latine originaire de République dominicaine, la bachata a su rassembler le temps d'une soirée originale !



AUBERGENVILLE

Adoption d'un contrat de proximité Yvelines +



© Ville d'Aubergenville



La commune d'Aubergenville a entamé des travaux pour un coût total de 2,6 M€, subventionnés à hauteur de 1 M€ par le Département. Sont concernés : les quatre groupes scolaires, actuellement mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), et Reine Astrid qui verra son réfectoire agrandi ; le complexe sportif Alain Mimoun qui sera également rénové ; et le parc Nelly Rodi, avec la création d'une nouvelle entrée rue du parc du château et l'installation de gradins à proximité du kiosque.

BONNIÈRES-SUR-SEINE

La place des Halles d'Orgerus s'offre une cure de jeunesse



Une place du village accessible aux PMR (personne à mobilité réduite) va être créée ainsi qu'une zone piétonne végétalisée agrémentée de chemins en béton désactivé. L'éclairage public sera également rénové. L'aire de jeux située à proximité du Pré Romain va être remplacée, l'ancienne ayant subi trop de dégradations. Le Département subventionne ces travaux à hauteur de 310 000 €, pour un montant total de 928 000 €.

RAMBOUILLET

Prunay-en-Yvelines améliore l'accueil des enfants



Pour un coût total de 740 000 €, la commune va se doter d'une nouvelle salle de classe et agrandir le centre de loisirs. Les travaux, réalisés cette année, recevront deux subventions du Département au titre du contrat rural et du contrat Yvelines +, pour un montant de 220 000 €.



© J-stock

HOUILLES

« Le Département & Vous »

Pierre Bédier, président du Conseil départemental, a rencontré les acteurs locaux du canton de Houilles le mardi 7 février, aux côtés de Nicole Bristol et de Julien Chambon, les deux conseillers départementaux du canton. De nombreux échanges ont eu lieu tout au long de la journée autour de la solidarité avec les bénévoles de la Croix-Rouge ; l'insertion sociale à l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) Léopold-Bellan ; l'aménagement du territoire – entre autres les projets d'urbanisation – ; le maraîchage sur la plaine de Montesson ou encore les mobilités, en particulier la transformation du pôle gare de Houilles-Carières-sur-Seine.





MAUREPAS

© Ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse

Saint-Rémy-lès-Chevreuse poursuit son programme de revitalisation

Des travaux ont commencé depuis janvier pour réhabiliter et agrandir l'école Jean-Jaurès. Le marché couvert en bénéficie, lui aussi. Ouvert depuis 1991, le marché nécessitait d'être rénové. Ce sera bientôt chose faite ! Le montant total des travaux s'élève à 3 M€ que le Département finance à hauteur du tiers.



LIMAY

La mairie d'Oinville-sur-Montcient retrouve son lustre d'antan

L'équipement, aménagé dans une maison de maître datant du 19^e siècle, a été entièrement rénové. Gérard Larcher, président du Sénat, était présent lors de l'inauguration début février. Les travaux ont été menés avec le concours de l'agence départementale IngénierY qui accompagne les villages de moins de 2 000 habitants. Le coût du chantier, avoisinant 766 000 €, a été financé avec le soutien du Département par le biais d'un contrat rural et d'un contrat Yvelines+ à la hauteur de 272 000 €.



LES MUREAUX



Mercier-Saint-Paul intègre le dispositif e-SY

Le collège privé sous contrat d'association avec l'État Mercier-Saint-Paul de Meulan-en-Yvelines a signé une convention tripartite avec le Département, son opérateur Seine-et-Yvelines Numérique et l'Académie de Versailles, afin que tous les collégiens et enseignants reçoivent un « cartable numérique », composé d'une tablette et de ressources pédagogiques. D'ici 2026, 130 000 élèves et enseignants yvelinois en seront équipés.



CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Création d'un contrat local de santé

En partenariat avec le Département, la commune de Chanteloup-les-Vignes va pouvoir développer des actions médico-sociales visant à mettre en réseau les acteurs de santé locaux. Ces derniers pourront mettre en place un projet de santé commun afin d'améliorer le parcours et l'offre de soins des Chantelouvois, en prenant en compte les éléments sanitaires, économiques et environnementaux du territoire.



SARTROUVILLE

Une cité scolaire dès 2025

Le quartier du Plateau accueillera en 2025 une cité scolaire flambant neuve. Pour remplacer le collège Romain-Rolland, le Département et la commune ont signé une convention. L'ensemble comportera une école maternelle, une école primaire, un collège, un gymnase et un accueil de loisirs. Le Département assume 67 % des dépenses, dont le coût total s'élève à près de 80 M€.



© ARCHIT GRAPHI

POISSY

Une école à très faible bilan carbone

La première école en bois des Yvelines a été inaugurée le samedi 7 janvier à Carrières-sous-Poissy. Ce projet a d'ailleurs obtenu le prix interdépartemental 2022 de l'innovation urbaine dans la catégorie « Innovations architecturales, paysagères et environnementales ». Nommé Jean-Gion, ce nouvel établissement, en phase avec les enjeux de la transition énergétique, comprend notamment 25 classes et une bibliothèque. Les enfants s'y sont installés à la rentrée de janvier à l'issue des vacances d'hiver. Le Département a apporté une aide financière de 5,9 M€ sur un coût total de 8,8 M€.



LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Améliorer les conditions d'apprentissage

Un nouveau pôle scolaire, regroupant l'école élémentaire Paul-Langevin et la maternelle Charles-Perrault, va être créé au Chesnay-Rocquencourt. Réalisé avec le soutien financier du Département, à hauteur de 3,1 M€, le futur établissement comprendra 20 classes dont huit pour les enfants de maternelle et dix pour ceux du primaire. Le site sera également doté d'un accueil périscolaire pour la pratique d'activités.



© J-Stock

VERSAILLES 1**Les pompiers yvelinois à l'honneur**

13 pompiers spécialistes du sauvetage et du déblaiement, et leur chien, qui ont participé à une mission en Turquie début février pour venir en aide aux populations touchées par le terrible tremblement de terre. Ils ont été reçus à l'Hôtel du Département courant mars afin de saluer leur dévouement et leur engagement. L'Assemblée départementale a adopté une aide d'urgence de 100 000 € lors de la séance du vendredi 17 février. Cette somme, remise à l'association humanitaire ACTED, doit permettre à l'organisme d'amplifier ses actions en faveur des victimes de la catastrophe.



© SDJ578

VERNEUIL-SUR-SEINE**Le parking de la gare des Clairières va faire peau neuve**

En prévision de l'arrivée d'EOLE à la gare de Verneuil, le parking va être transformé pour en augmenter le nombre de places, passant à 87 contre 69 aujourd'hui. Pour mener ce projet à bien, le Département et la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ont signé une convention de financement. Le Département participera à ce projet à hauteur de 239 000 €.



© Valentine Peroussat - SMCF RESEAU

VERSAILLES 2**Un nouveau pôle petite enfance à Jouy-en-Josas**

Pour réaliser cet ensemble, la commune a bénéficié d'une aide financière de 505 000 € du Département dans le cadre d'un contrat Yvelines+. L'équipement comprend une crèche, un relais pour la petite enfance destiné aux assistantes maternelles, un lieu d'accueil enfants-parents et un espace de soutien à la parentalité pour l'organisation d'ateliers et d'animations de formation à destination des parents.



© CD78 / T.Lapointe



PLAISIR



Accélérer la rénovation urbaine

Le quartier du Valibout à Plaisir, qui s'étend sur 14 hectares et qui compte 1 100 logements, va être transformé afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Le montant de l'aide financière du Conseil départemental s'élève à 19 M€, soit 37 % du coût total des travaux estimés à 52 M€. Alors qu'une convention a été signée avec les différents partenaires de l'opération, le chantier pourrait être lancé en 2024.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

De nouvelles classes à Mareil-Marly

Pour répondre aux besoins d'accueil scolaire des nouvelles familles mareilloises, la commune souhaite agrandir le groupe scolaire « les Violettes ». Une extension au bâtiment principal permettra de créer des classes maternelles et élémentaires ainsi qu'un accueil de loisirs. Des espaces extérieurs seront également aménagés. La subvention départementale, via le Contrat de proximité Yvelines+, s'élève à 1 M€ pour un montant global de travaux de 6,5 M€.



CHATOU

Le Port-Marly bénéficie d'un contrat Yvelines+

La subvention départementale va permettre l'engagement de trois chantiers. Le premier concerne la réfection de la mairie. La commune a acquis l'ancien château des Lions qui abrite l'hôtel de ville. Ses façades et toitures, protégées au titre des monuments historiques, sont vieillissantes. La commune souhaite restaurer le bâtiment. Les deux autres chantiers ont trait à la réhabilitation thermique du bâtiment associatif et à la transformation d'un terrain de football en schiste en terrain de football enherbé. Le contrat de proximité Yvelines+ s'élève à 986 000 € pour un montant global de 2,5 M€.

TRAPPES**Paris-Nice : une 81^e édition effervescente !**

Le public était au rendez-vous à La Verrière dimanche 5 mars pour assister au départ de la célèbre Course au Soleil et profiter du village d'animations. Il y avait beaucoup de monde à la présentation des 22 équipes de coureurs. Une occasion inédite pour les passionnés de la petite reine de voir les champions cyclistes. Lundi 6 mars, les amateurs étaient de nouveau de la partie, à Bazainville, pour le départ de la seconde étape.

**MONTIGNY-LE-BRETONNEUX****Le Forum des Arts Charles Aznavour va ouvrir un conservatoire unique**

Cet équipement culturel de Montigny-le-Bretonneux, dont la construction fut financée par le Département à hauteur de 2,5 M€ (et son terrain cédé pour un euro symbolique par la collectivité), envisage de capter de nouveaux publics. Il souhaite créer un conservatoire dédié à la pratique des arts plastiques, une première dans les Yvelines. Actuellement, l'école de musique compte 600 élèves, l'école de théâtre près de 200 et les associations de danse, environ 1 000 élèves.

**SAINT-CYR-L'ÉCOLE****La rue du Docteur Vaillant va être redessinée**

Après l'aménagement d'un giratoire et celui de la section hors agglomération sur le territoire de Saint-Cyr-l'École, Guyancourt et Montigny-le-Bretonneux, les travaux continuent à Saint-Cyr-l'École. La rue du Docteur Vaillant, entre l'allée Royale et la RD10, va être modifiée. Au programme : refecton de la chaussée, aménagements cyclistes, rénovation des trottoirs. Le début des travaux est attendu pour l'été 2023.

**MANTES-LA-JOLIE****La gare de Mantes-la-Jolie modernisée**

© CD78/ Y. Fossey

Après plusieurs mois de travaux, le pôle gare de Mantes-la-Jolie a été entièrement reconfiguré dans le cadre du projet Eole. La modernisation de l'équipement, composée d'un agrandissement, de la pose d'un mur de verre en haut du bâtiment, d'une rénovation du tunnel ou encore de l'aménagement de nouveaux services pour les usagers, vient de s'achever. L'ouverture est prévue courant avril. À noter que, dans les Yvelines, Eole desservira neuf gares de Houilles-Carières à Mantes-la-Jolie. Cette liaison permettra de renforcer l'offre et les usagers bénéficieront d'un accès direct au quartier d'affaires de la Défense. Il faudra compter 40 minutes pour relier Mantes à la Défense contre 52 aujourd'hui.



Désertification médicale : le Département s'engage dans la télémédecine

À l'issue d'un appel d'offres lancé en 2022, le Département a choisi l'opérateur H4D pour conduire un projet inédit en France : déployer, à titre expérimental, 50 cabines de télémédecine dans les zones les moins dotées des Yvelines. L'objectif : renforcer l'accès aux soins des Yvelinois.

Le Département des Yvelines est déjà engagé contre la désertification médicale. À ce titre, il a lancé une politique de santé ambitieuse au travers de nombreuses actions de soutien aux structures de santé (maisons médicales, robots chirurgicaux, etc.). Le Département souhaite aller plus loin avec un projet innovant : améliorer l'accès aux soins de proximité grâce au déploiement de cabines de télémédecine dans les communes les plus carencées du territoire (quartiers prioritaires, zones rurales).

La téléconsultation : qu'est-ce que c'est ?

La téléconsultation est une pratique médicale s'appuyant sur les technologies de l'information et de la communication. Les cabines mettent à la disposition du

patient des dispositifs médicaux connectés (stéthoscope, dermatoscope, tensiomètre, balance, etc.). L'examen médical du patient, réalisé par échange vidéo, s'appuie sur ces dispositifs : une formation spécifique est délivrée aux médecins téléconsultants. L'ensemble du processus ainsi que les données de santé du patient sont intégralement sécurisés. L'acte de télémédecine est reconnu et remboursé par la Sécurité sociale.

Les cabines de télémédecine : des dispositifs médicaux au plus près de la population

Le déploiement des cabines de télémédecine débute le premier trimestre 2023. Une partie des cabines seront installées dans des sites sociaux et médico-sociaux du Département (centres de protection maternelle et infantile, sec-

teur d'action sociale, etc.), au plus près des Yvelinois et avec des horaires élargis pour permettre un accès en soirée et le samedi matin.

D'autres cabines seront installées dans des sites partenaires (hôpitaux, université, communes, etc.).

En complément, un bus santé équipé d'un cabinet de télémédecine circulera dans huit communes à compter du printemps 2023 : Brueil-en-Vexin, Jumeauville, Bréval, Ablis, Longnes, Autouillet, Freneuse et Richebourg.

À terme, la volonté du Département de développer l'usage du numérique, particulièrement en matière de santé, devrait accroître encore la qualité de vie des Yvelinois.

Juliette Bencivengo – Meunier

Cabines de télé-médecine : comment ça marche ?

Les cabines de télé-médecine seront bientôt mises en service en différents endroits des Yvelines. Leur utilisation est simple. Voyez plutôt.

1 Sur www.yvelines-telemedecine.fr vous trouverez toutes les informations nécessaires et pourrez être redirigé vers la cabine la plus proche de chez vous.

2 L'heure de la téléconsultation approche ! Dirigez-vous vers l'accueil pour prévenir de votre arrivée. Les personnels départementaux des sites d'implantation des cabines ont été formés pour vous recevoir et vous expliquer le fonctionnement de la télé-médecine. Le numéro à 4 chiffres qui vous a été envoyé par SMS lors de la confirmation de votre prise de rendez-vous vous sera demandé. Le référent vous accompagnera jusqu'à la cabine.

3 Face à vous se trouve l'écran sur lequel apparaîtra bientôt le médecin. Sur votre droite, un écran tactile vous guide afin de lancer la téléconsultation. Choisissez la langue, puis l'écran vous demande d'accepter les termes de l'utilisation de la cabine. Renseignez votre code à 4 chiffres puis, au signal, insérez votre carte Vitale dans le lecteur situé en face de vous. Le médecin va se connecter à la vidéo.

4 Vous avez à votre disposition : une balance, une toise, un thermomètre, un tensiomètre, un stéthoscope, un otoscope, un oxymètre et un dermatoscope. Pas d'inquiétude : le médecin vous expliquera comment manier ces appareils, d'utilisation très simple.

5 Votre consultation touche à sa fin. Le médecin lance à distance l'impression de votre ordonnance si nécessaire. Si vous avez effectué des mesures, la cabine se charge de vous les imprimer pour que vous en gardiez une trace. Il ne vous reste plus qu'à prendre vos documents ! Vous pourrez transmettre ces derniers directement à votre médecin traitant.

Juliette Bencivengo - Meunier



Découvrez le reportage vidéo



Scannez le code pour obtenir plus d'informations sur la téléconsultation

Dans un contexte de pénurie médicale, la télé-médecine est un levier pour :

- permettre aux Yvelinois d'avoir un accès aux soins de premiers recours près de chez eux et dans les meilleurs délais ;
- désengorger les cabinets médicaux et les urgences ;
- proposer aux professionnels de santé du territoire un nouveau mode d'exercice à intégrer à leur activité ;
- accompagner les communes et acteurs de proximité dans la mise en place d'une offre de soins de qualité pour leurs publics ;
- développer la téléexpertise.

Huit cabines sont déjà installées dans le département et seront ouvertes au grand public au printemps 2023, en semaine de 8 h à 20 h et le samedi de 8 h à 12 h, sur les sites suivants :

- Secteur d'Action Sociale de Mantes-la-Ville – 12 bis rue des Merisiers
- Territoire d'Action Départementale de Mantes-la-Jolie – 8 quater av. de la Division du Général Leclerc
- Secteur d'Action Sociale de Conflans-Sainte-Honorine – 1 rue de Pologne

- Territoire d'Action Départementale de Chanteloup-les-Vignes – 2 mail du Coteau
- Secteur d'Action Sociale de Meulan-en-Yvelines – 3 quai Albert 1^{er}
- Secteur d'Action Sociale des Mureaux – 42 av. Paul Raoult
- Territoire d'Action Départementale de Rambouillet – 26 rue Pasteur
- Secteur d'Action Sociale de Saint-Germain-en-Laye – 9 rue Armagis

AIDE AUX COMMUNES

Le Phénix renaît de ses cendres à Chanteloup-les-Vignes

Les paroles sont devenues des actes. Un peu plus de trois ans après avoir été ravagé lors d'un incendie criminel, le chapiteau de Chanteloup-les-Vignes a été reconstruit avec le soutien du Département. L'Arche vient de renaître de ses cendres sous la forme d'un centre culturel, baptisé par les habitants « le Phénix ».

Au lendemain du sinistre survenu dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre 2019, le Département des Yvelines, la Région Île-de-France et l'État s'étaient engagés à reconstruire le chapiteau. C'est fait. Un nouvel ensemble, « *encore plus beau* » et « *encore mieux équipé* », a été édifié au même endroit, dans le quartier de la Noé. Réalisé en bois, il comprend une tribune rétractable de 240 places mais aussi une scène dotée d'un dispositif son et lumière dernier cri. Dans le cadre d'un partenariat conclu avec la Villette et le

La chorale du Conseil Municipal des Enfants de Chanteloup-les-Vignes a contribué à animer l'inauguration.



ministère de la Culture, le Phénix intègre aussi une micro-fole, véritable musée numérique permettant de découvrir plus de 1 500 œuvres dématérialisées (peinture, sculpture, photographie...) de manière ludique et interactive, mise en place avec le concours de Seine-et-Yvelines Numérique.

La page est tournée

Le jeudi 26 janvier dernier, c'était jour de fête lors de l'inauguration. Plus de 200 invités étaient présents. Une chorale composée des membres du conseil municipal des enfants a interprété des chants, des élèves de l'association culturelle ont effectué une démonstration de hip-hop, et Dany Doriz, le célèbre saxophoniste et pianiste, propriétaire du Caveau, le fameux club de jazz parisien, a donné un concert. L'événement était riche en émotions. Durant les discours, des mots forts ont fait resurgir des souvenirs et des images

terribles. Première à prendre la parole, Catherine Arenou, la maire de Chanteloup-les-Vignes, a évoqué « *deux enfants en pleurs* » prostrés devant les cendres fumantes du chapiteau. Puis Pierre Bédier, le président du Département des Yvelines, a expliqué que, lors de son arrivée sur place, il avait vu « *des larmes dans les yeux de l'indestructible Catherine Arenou* ».

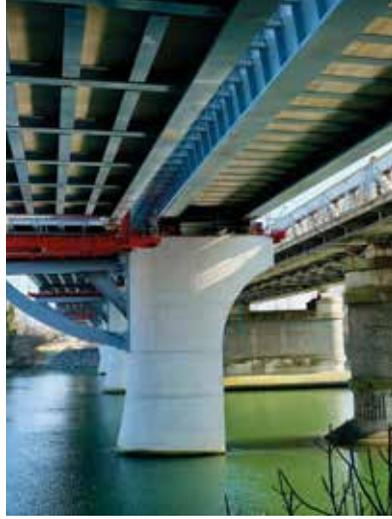
Ce jour-là, le 2 novembre 2019, une solidarité sans faille s'était immédiatement enclenchée. Pierre Bédier avait alors annoncé le soutien financier du Département pour reconstruire le chapiteau. Valérie Péresse, la présidente de la Région Île-de-France, et les représentants de l'État lui avaient emboîté le pas. « *Nous ne céderons pas devant les crapules, nous ne lâcherons jamais les habitants de Chanteloup-les-Vignes* », a réaffirmé le président du Conseil départemental lors de l'inauguration du nouveau pôle.

Désormais, trois ans après le drame, la page est tournée. Le Phénix remplace l'Arche. « *Nous allons maintenant écrire une nouvelle histoire*, indique Catherine Arenou. *Grâce au Phénix, la culture va pouvoir entrer dans une autre dimension. Nous pourrons y proposer tous types de spectacles.* »

Le coût du nouveau centre culturel et numérique s'élève à 3,4 M€ avec un soutien financier à la hauteur de 1,5 M€ du Département, de 385 000 € de la Région et de 30 400 € de l'État.



Yves Fossey



DÉVELOPPEMENT DURABLE
DOSSIER

Le Département accélère la transition écologique



Écoconstruire pour lutter contre le réchauffement climatique. Les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont engagés dans un programme unique d'écoconstruction. Leur objectif ? Diminuer de 40 % l'impact carbone des projets immobiliers. Pour se donner les moyens de cette ambition, ils ont mis en place un référentiel de qualité environnementale qui sera appliqué pour la construction de 15 collèges dans les Yvelines d'ici à 2028 et de 10 collèges dans les Hauts-de-Seine. « Nous souhaitons apporter une contribution aussi concrète, aussi rapide, aussi pertinente que possible aux défis climatiques et environnementaux qui sont le problème de tous et l'affaire de chacun », déclare Pierre Bédier, président du Département. Les collectivités locales sont ancrées dans la réalité du quotidien, elles sont donc des acteurs incontournables : « Chaque année, nos deux départements investissent près de 1 milliard d'euros dans la construction et l'aménagement de nos territoires. Nous avons une démarche pragmatique. Nous lançons une révolution de la norme pour mettre en œuvre des techniques nouvelles. Nous voulons développer des filières d'écoconstruction dans nos territoires et y encourager la recherche et le développement. Nous voulons que la transition écologique soit une opportunité et pas seulement une contrainte. Nous devons donc inventer de nouveaux modèles qui soient gagnant-gagnant ».



Soutenir une agriculture durable et de proximité. En lançant les Assises de l'alimentation (lire pages 20-21), le Département affirme son soutien aux agriculteurs. L'objectif ? Co-construire, avec tous les partenaires et acteurs du monde agricole yvelinois, une offre alimentaire locale, durable et abordable.



Aménager des pistes cyclables, des voies vertes. Le Département souhaite par ailleurs offrir aux communes rurales une station de recharge multiprise et un véhicule électrique pour des usages sociaux et communaux (lire pages 22-23).



Accompagner les communes dans le défi de la transition écologique. Leur permettre de concrétiser leurs projets d'aménagement (logements sociaux, rénovations énergétiques, rénovations...) pour améliorer la qualité de vie des habitants.



Préserver les espaces naturels sensibles (ENS), poumons verts exceptionnels que le Département s'attache à préserver de longue date (lire page 27).



Investir dans des projets d'intérêt général. Le Département a ainsi pris une participation au capital de la S.A.S. ThoiryBioénergie dont l'objet est la production par méthanisation de gaz vert au profit du zoo et de huit communes yvelinoises (page 24). L'institution participe également au programme de géothermie du Chesnay-Rocquencourt qui alimente en chaleur renouvelable 7 500 logements et de nombreux équipements publics.

QUESTIONS À

Philippe Benassaya,

Vice-président du Département des Yvelines délégué à la communication et au porte-parolat.

Quelle est la vision globale du Département en matière de développement durable ?

Le développement durable pour le Département consiste en un développement économique efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable qui doit permettre de répondre à nos besoins immédiats, sans pour autant compromettre notre avenir. Notre mission fondamentale est donc d'assurer un développement harmonieux et équitable du territoire, de rééquilibrer les chances et d'offrir des opportunités à tous les Yvelinois. Autrement dit, dans chaque projet, le Département développe un réflexe vert.

« Dans chaque projet, le Département développe un réflexe vert »

Quels sont les défis à relever à court, moyen et long terme ?

Nos objectifs ? Être exemplaires et impulser de nouvelles dynamiques locales pour que le réflexe vert et les débouchés qui vont avec soient une évidence pour tous les acteurs du territoire. Notre méthode ? En priorité la proximité qui rapproche les Yvelinois des services essentiels ; l'innovation bien sûr, en faisant mieux avec moins ; la mobilité également, en facilitant l'accès



aux mobilités durables ; l'énergie, en développant de nouvelles technologies de production durable, et, enfin, l'environnement, en sanctuarisant les espaces naturels sensibles.

Quelles sont les mesures déjà mises en œuvre pour aller vers la transition énergétique ?

Elles sont nombreuses. J'en sélectionnerai quelques-unes qui me paraissent essentielles, comme : la mise en accessibilité des sentiers ruraux et naturels pour les personnes à mobilité réduite (PMR) ; le nettoyage de la plaine de Chanteloup ; l'écoconstruction de 15 collèges avec le recours à des matériaux biosourcés ; le plan vélo avec des subventions destinées aux communes qui souhaitent investir dans les circulations douces ; la mise en service du Tram 13 et le financement du futur RER E EOLE ; l'investissement dans

les énergies renouvelables... Et bien d'autres projets encore.

Comment l'alimentation locale et l'agriculture sont-elles prises en compte dans ce vaste dossier ?

Le Département se mobilise et agit beaucoup sur les questions agricoles et alimentaires. Le 2 février dernier, nous avons donné le coup d'envoi des Assises de l'alimentation : un espace de rencontre et de concertation réunissant tous les acteurs et experts de l'alimentation et de l'agriculture afin de trouver ensemble de nouvelles initiatives locales et d'adapter les politiques publiques en place. Le défi est énorme ! Mais il traduit bien la volonté tenace du Département dans ce domaine. À terme, un rêve fou : tout un repas 100 % yvelinois dans nos assiettes !

Propos recueillis par Yves Fossey



Soutenons l'agriculture **yvelinoise** !

Le Département des Yvelines a lancé, jeudi 2 février à Thoiry, ses premières Assises de l'alimentation. Pensées comme un temps de réflexion collective, elles ont vocation à créer de nouvelles synergies entre acteurs, démultiplier les initiatives locales et adapter les politiques publiques.

« **J**e salue le travail qui s'ouvre. Nous attendons tous beaucoup de la re-localisation alimentaire à l'échelle des territoires », a déclaré Christophe Hillairet, président de la chambre d'agriculture de la région Île-de-France lors de la soirée de lancement des premières Assises de l'alimentation.

Un diagnostic a été établi et présenté aux nombreux participants. Il ressort que les exploitations yvelinoises en circuit court souffrent en cette période post-Covid et enregistrent une importante baisse de la fréquentation et de leur chiffre d'affaires. L'inflation aggrave des filières déjà fragilisées. Le ravitaillement des cantines en produits yvelinois se heurte également à de nombreux freins, et la précarité alimentaire est en augmentation.

Les enjeux de la souveraineté alimentaire

C'est le vrai sujet à venir : la souveraineté alimentaire. Les agriculteurs sont sollicités pour produire plus et mieux afin de nourrir une population en expansion, tout

en protégeant l'environnement. Sans compter les attentes paradoxales des consommateurs. La majorité réclame plus de circuits courts, plus de produits locaux, mais 65 % des achats alimentaires se font dans les grandes surfaces. Si la pandémie a permis de mettre en valeur les ventes directes chez le producteur, les lendemains déchantent. Un céréalier de la plaine de Versailles observe même que, d'un côté, les gens plébiscitent l'extension d'une agriculture locale (maraîchage, élevage...) mais que, de l'autre, ils refusent l'implantation de hangars agricoles qui « jurent dans le paysage » ! Pour manger ce qui se produit près de chez nous, il faut des équipements et de la main-d'œuvre. Amandine Huret, agricultrice de Jumeauville, en sait quelque chose. En plus de la culture céréalière, elle s'est lancée avec son mari dans la culture des pommes de terre et du maraîchage en plein champ. « Depuis deux ans, nous ne sommes que deux pour tout faire car on ne trouve plus de main-d'œuvre. Cela devient très problématique. »

Faire cohabiter ruraux et urbains

Pauline Winocour-Lefevre, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la ruralité, dresse avec humour le tableau de la cohabitation parfois difficile entre ruraux et néoruraux :

« Il y a une demande de produits locaux et de circuits courts, mais on refuse les serres, les hangars et les poulaillers. Surtout si un coq y chante ! Aujourd'hui, on oublie que nos exploitations agricoles sont avant tout des entreprises porteuses d'enjeux économiques et non des fermes Playmobil sans odeur, sans saveur, qui serviraient à agrémenter une campagne calme, bucolique et immobile ! L'agriculture, ce n'est pas un gadget, c'est une intelligence collective. »

Soutenir les filières

« Nous ne ferons rien contre les agriculteurs, nous ne ferons rien sans les agriculteurs ! », insiste Pauline Winocour-Lefevre. En lançant les Assises de l'alimentation, le Département souhaite que le territoire parvienne à consolider, créer et développer des filières qui permettront d'alimen-



La consommation locale plébiscitée

Mieux consommer est l'un des enjeux de l'économie circulaire. De plus en plus de consommateurs mais aussi de collectivités, à l'image du Département, privilégient l'achat de produits locaux. C'est un moyen de soutenir les exploitants mais aussi de respecter l'environnement et de réduire l'empreinte carbone.

Le Conseil départemental qui gère les collèges a lancé un système spécifique pour développer « le bien manger » dans les restaurants scolaires des établissements. Alors que le département compte 807 exploitations agricoles, il a fait le choix de mettre en place un outil afin de travailler avec les producteurs locaux pour approvisionner les cantines et ainsi servir des aliments de qualité aux élèves.

La société de gestion des cantines C'Midy a conclu des contrats avec une dizaine de producteurs du territoire pour l'approvisionnement de fruits et légumes : lentilles de la plaine de Versailles, carottes et pommes de terre de Boivre-en-Mantois et d'Orsonville, pommes et poires d'Ecqueville, salades de Montesson, légumes de Magny-les-Hameaux, farine d'Auffreville-Brasseuil ou encore produits laitiers de Jouy-en-Josas...

Plus de 6 millions de repas sont préparés chaque année et 77 établissements, sur 110 au total, bénéficient d'un chef et d'une cuisine sur place. Le Département veut aller plus loin : il envisage de renforcer l'approvisionnement des cantines des collèges en produits locaux, et de nouveaux partenariats sont à l'étude.

Valoriser les restes

Autre démarche innovante, la production d'énergie avec les restes des assiettes des collégiens. Rien n'est perdu. Une unité de valorisation des biodéchets par méthanisation a été aménagée à Carrières-sous-Poissy en partenariat avec la société Tryon. La collecte, effectuée dans la totalité des collèges, permet de récolter environ 70 tonnes de déchets alimentaires chaque mois. Les silos de décomposition produisent du gaz qui est injecté dans le réseau GRDF.

ter trois publics : les ménages (1,4 million d'Yvelinois), les élèves en restauration scolaire (près de 450 000 jeunes) et les plus précaires (environ 100 000 personnes). Et au-delà des Yvelines, deuxième département agricole d'Île-de-France, il y a 12 millions de Franciliens à nourrir, de beaux marchés à conquérir donc.

« Nous ne serons jamais autonomes du point de vue alimentaire, mais nous avons des marges de progrès tout à fait réalistes », conclut Sophie Danlos, directrice des programmes alimentaires et des circuits courts au Département des Yvelines.

Christophe Hillairet, président de la chambre d'agriculture de la région Ile-de-France, et Pauline Winocour-Lefevre, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de la ruralité, lors du lancement des Assises de l'alimentation à Thoiry.

Sandrine Gayet

CONCLUSIONS DES ASSISES EN MAI 2023

Les Assises de l'alimentation lancées, un exercice de co-construction de quatre mois est en cours, réunissant plus de 100 personnes réparties en 8 groupes. À échéance régulière, ces experts se retrouvent afin d'avancer de façon pragmatique sur 8 enjeux prioritaires :

1. Faciliter l'approvisionnement local dans les restaurants scolaires
2. Fidéliser les consommateurs sur les achats en local
3. Relancer et pérenniser la production de légumes et de fruits
4. Développer la filière légumineuse sur le territoire
5. Soutenir la filière élevage
6. Répondre aux nouveaux enjeux de la précarité alimentaire
7. Faciliter l'accès au foncier agricole
8. Soutenir et accompagner la durabilité et la viabilité des fermes



Yves Fossey



Anticiper les déplacements de demain

Alors que la démographie des Yvelines augmente régulièrement, atteignant aujourd'hui 1 449 723 habitants contre 1 448 207 en janvier 2022, les besoins en mobilités sont de plus en plus élevés. C'est pourquoi le Département investit massivement pour permettre aux Yvelinois de se déplacer plus facilement et de façon plus écoresponsable.

Tous en selle ! Le Conseil départemental a détaillé son plan vélo début mars. L'objectif ? Proposer une réelle alternative à la voiture sur le territoire. Pas moins de 62 M€ seront consacrés à la création d'itinéraires continus. Le réseau cyclable devrait atteindre 1 350 km d'ici 2027 contre 1 120 aujourd'hui. Ce projet doit ainsi répondre aux Yvelinois qui expriment de fortes

attentes en matière de pistes cyclables. Le but est de renforcer l'offre des liaisons douces et de proposer des solutions de rabattement vers les pôles multimodaux des gares ou encore les établissements scolaires. Le dossier comprend même des franchissements de Seine. Une passerelle, d'un montant estimé à 24 M€, va être construite entre Carrières-sous-Poissy et Poissy.

Améliorer l'accessibilité aux bassins d'emploi

Mais il n'y a pas que les déplacements doux. Le Département est sur tous les fronts. « On a un double défi : il faut tout d'abord assurer des mobilités efficaces dans les zones denses comme la Vallée de la Seine ou encore les agglomérations de Versailles et Saint-Quentin-en-Yvelines », souligne Richard Delepierre, Vice-président délégué aux Mobilités. On doit aussi offrir de la mobilité décarbonée dans les territoires ruraux qui ont le sentiment de n'avoir parfois que la voiture comme solution pour se déplacer. »

Le Département entend agir pour améliorer les conditions d'accessibilité aux bassins d'emploi et aux pôles



Chaque jour, 30 000 voyageurs transitent en gare de Houilles-Carrières-sur-Seine.

économiques majeurs mais aussi pour renforcer le maillage entre le nord et le sud des Yvelines. « *On n'a pas l'intention de laisser les Yvelines dépérir : les habitants ont besoin de se déplacer pour travailler, pour étudier ou pour leurs loisirs* », insiste-t-il.

Le soutien financier du Conseil départemental aux projets de transports est lui aussi très important. Entre autres le projet EOLE qui doit doper l'attractivité des Yvelines mais aussi le Tram 13, mis en service l'an dernier, afin de permettre aux usagers de bénéficier de correspondances supplémentaires.

Un plan anti-bouchon

D'autres infrastructures sont également à l'étude. À la fin de l'année dernière, quatre projets baptisés « *routes de demain* » ont été confirmés : la liaison RD 30-RD 190, entre Achères et Triel-sur-Seine, le barreau A 13-RD 28 entre Épône et Tessancourt-sur-Aubette, le pont de la Villedieu au-dessus de la N 10 entre Élan-court et La Verrière ainsi que la création d'une nouvelle voie entre la A 13 et la RD 153 au niveau de l'échangeur de Poissy-Orgeval.

Ces quatre programmes sont en quelque sorte le déploiement d'un plan anti-bouchon lancé pour désengorger les axes saturés. « *Ce sont des projets extrêmement importants de désenclavement, comme au niveau de la boucle de Chanteloup et la ville de Carrières-sous-Poissy où la population augmente*, prévient Richard Delepierre. *Nous réalisons ces axes pour anticiper les besoins de déplacements professionnels de demain.* »

La mobilité solidaire déployée dans les villages

Des véhicules électriques vont être mis en service dans treize villages du canton de Bonnières-sur-Seine qui compte 69 communes.

C'est une aide précieuse du Département et de son opérateur Seine-et-Yvelines Numérique pour les communes rurales de moins de 2 000 habitants. Ces villages, disposant d'un budget serré et, pour beaucoup, éloignés des services mais aussi dépourvus de lignes de bus, vont bénéficier d'un moyen de déplacement mis à la disposition des élus et des agents municipaux, des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ainsi que des personnels d'associations communales.

Ce dispositif de mobilité solidaire, composé d'un véhicule électrique et de stations de recharge, s'inscrit dans le cadre de la politique départementale d'accompagnement à l'électromobilité du territoire mais aussi dans celui de la transition énergétique. C'est un contrat gagnant-gagnant pour les communes. Le Département finance la totalité du coût, de l'aménagement de l'espace à la voiture en passant par le matériel. De son côté, l'agence départementale IngénierY accompagne les mairies tout au long de l'expérimentation du projet.

Installées à proximité de la mairie, les

stations seront associées à une ombrière écoresponsable en bois, pourvue de panneaux photovoltaïques. Parmi les différents villages retenus pour cette expérimentation, Condé-sur-Vesgre sera la première localité à être équipée. La mise en service doit avoir lieu avant l'été.

« *Nous accueillons ce service à bras ouverts*, témoigne Josette Jean, maire de la commune et conseillère départementale du canton de Bonnières-sur-Seine. *Nos agents pourront par exemple se rendre sur des chantiers, assurer le transport de personnes âgées qui ne conduisent plus et enfin les demandeurs d'emploi auront la possibilité d'effectuer des démarches pour trouver du travail.* » Après Condé-sur-Vesgre, Neauphlette, Maulette, Fontenay-Mauvoisin, Breuil-Bois-Robert, Ménerville, Perdreauville, Vert, Orvilliers, Bréval, Villette, Adainville et Dammartin-en-Serve seront à leur tour dotées du dispositif. Quelques mois plus tard, un bilan d'étape sera effectué en prévision d'une généralisation pour les 142 villages restants de moins de 2 000 habitants.

Yves Fossey



INNOVATION

Une énergie verte 100 % locale

Le Département a officialisé sa participation à Thoiry Bioénergie. La signature du pacte d'actionnaires s'est déroulée au château de Thoiry le 15 février dernier. Retour sur un moment important pour la transition énergétique sur le territoire.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, les déjections des animaux peuvent produire de l'énergie verte. C'est sous les meilleurs auspices que Pierre Bédier, président du Conseil départemental des Yvelines, a pu, aux côtés de la présidente de Thoiry Bioénergie, Colomba de La Panouse, découvrir le méthaniseur, installé aux abords du zoo de Thoiry. Sous la tutelle de Sylvie Fleury, directrice d'exploitation de l'unité de méthanisation, le petit groupe a pu explorer le site dont la production de gaz vert et d'engrais écologiques va changer la donne énergétique locale.

Un véritable impact local

Le méthaniseur, avec quelque 11 000 tonnes de déchets issus du zoo traités annuellement et les déchets verts de huit collectivités alentour : Thoiry, Marcq, Beynes, Rennemoulin, Thiverval-Grignon, Les Clayes-sous-Bois, Plaisir et Villepreux. Il permet en outre de chauffer les maisons des animaux du zoo, le château et l'Orangerie, faisant du château de Thoiry le premier château au monde chauffé par biométhanisation. L'unité produit également un engrais vert utilisé tant par le

zoo que par des exploitations agricoles des environs.

Participer et avancer

Colomba de La Panouse souhaite « célébrer l'entrée du Département des Yvelines au capital de Thoiry Bioénergie, car le développement du méthaniseur est un enjeu important ». Il s'agit de pérenniser l'entreprise, notamment pour les collectivités locales afin que le biogaz du méthaniseur puisse continuer à alimenter les huit communes via le réseau de GRDF.

De son côté, Pierre Bédier, non content de « signer "son" premier méthaniseur », appelle de ses vœux de nouveaux projets : « L'enjeu écologique ne pourra être traité que si chaque acteur se mobilise : nous attendons donc de nombreux autres projets. Nous sommes là pour les accompagner. »

La participation du Département dans Thoiry Bioénergie s'élève à 2 M€, soit 31,47 % du capital social de la S.A.S. Une somme à la hauteur de l'importance que met le Conseil départemental des Yvelines dans la transition énergétique, cause pour laquelle il s'est engagé en 2022. Le Département fait montre de son implication au profit des Yvelinois : c'est la



© CD78 / YFossey

seconde fois qu'il s'engage en ce début d'année pour un projet de transition énergétique – après le projet GéomY3, dans lequel le Département est entré au capital pour quelque 750 K€, et qui permettra de chauffer 7 500 logements ainsi que de nombreux établissements publics du territoire du Chesnay-Rocquencourt, notamment le centre hospitalier de Versailles (*lire magazine 44*).

Juliette Bencivengo-Meunier



L'impact positif des tiers-lieux

Partout dans les Yvelines, les tiers-lieux font de plus en plus d'adeptes. Le confinement est certes passé par là mais il n'explique pas à lui seul l'engouement pour cette nouvelle forme de travail du « ni chez soi, ni en entreprise ».

Ceux qui se mettent au vert dans des tiers-lieux ou des espaces de coworking évoquent leur ras-le-bol des transports en commun et des bouchons, l'envie de concilier vie professionnelle et qualité de vie. C'est aussi pour beaucoup une redécouverte des Yvelines, l'envie d'y vivre et d'y travailler.

Peu à peu, granges, presbytères, anciens relais de poste, usines et gares désaffectées sont réhabilités en espaces de coworking. Plébiscités par les travailleurs indépendants, ces lieux en plein essor insufflent également aux villages une nouvelle dynamique. À mi-chemin entre le domicile et l'entreprise, ils constituent un nouvel environnement combinant travail, création, proximité, lien social et services.

Maillon de l'économie locale

« *Le tiers-lieu doit avoir du sens. Il doit être ancré dans le tissu local. C'est un maillon économique et social fort, qui peut attirer dans les communes rurales de nouveaux habitants désireux de se mettre au vert, de participer à la vie locale* », estime Blandine Cain, ex-gérante du 50 Coworking et aujourd'hui consultante auprès des communes rurales pour développer des tiers-lieux (Thoiry, Jouars-Pontchartrain, Coignières, Crespières et dans le Mantois...). Ces espaces donnent aussi une impulsion aux circuits courts, à la consommation locale et ont un impact non négligeable sur l'empreinte carbone puisque la plupart des coworkers vivent à moins de 30 minutes de l'espace partagé.

D'après Blandine Cain, 75 % des coworkers sont des indépendants qui ne veulent plus bosser seuls. « *Grâce au déploiement de la fibre dans les villages, le télétravail n'est plus un problème. Les coworkers ont désormais le confort technologique et l'émulation qui leur manque quand ils sont seuls chez eux.* »

Vivre et travailler dans les Yvelines

Pour François Moutot, maire de Thoiry, les tiers-lieux répondent à une réelle demande et vont dans le sens du développement durable, de l'écoresponsabilité citoyenne : « *Je suis très favorable au Vivre et travailler dans les Yvelines. 85 % des émissions de gaz à effet de serre produits dans le sud et l'ouest du département sont liées aux déplacements en voiture. Il faut relocaliser les activités économiques, créer les conditions du travail à distance, améliorer le maillage des transports.* »

Grâce à la commune qui a racheté la bâtisse, l'ancienne auberge du Cygne de la Croix entame une nouvelle vie. Construit en 1650, c'est le plus ancien bâtiment du village : auberge, relais de poste, étude notariale... Aujourd'hui, la maison accueille le pôle de services publics et le Relais du Cygne, un très bel espace de coworking étagé sur deux niveaux.

Au Relais du Cygne, les coworkers que nous avons rencontrés ne regrettent pas leur choix.

« *Je suis à mon compte et maman de jeunes jumeaux. J'avais besoin d'un lieu, pas trop éloigné du domicile, pour me consacrer à 100 % au développement de mon entreprise, et pour être ensuite à 100 % une maman quand je rentre à la maison !* »

Sandrine Gayet

CAFÉ ASSOCIATIF ET COWORKING AU « BAHYAQUOI » DE BAILLY

Dans une jolie bâtisse du XIX^e siècle à Bailly, à proximité du conservatoire, l'association Bahyaquoi a ouvert un café solidaire et intergénérationnel avec, à l'étage, un espace de coworking. Un lieu que peuvent également utiliser les assistantes maternelles dans un espace cosy dédié aux enfants. Chaque semaine, des animations sont proposées : soirées jeux, cinéma-débat, cafés sciences, ateliers divers.



Inserxo78 forme les plus précaires

Partenaire du Département, Inserxo78 favorise l'insertion professionnelle de publics en très grande difficulté. Elle est devenue la première entreprise de restauration collective à obtenir le label RSEi (Responsabilité Sociétale des Entreprises inclusives). Dans la cuisine d'insertion du Val Fourré, Inserxo78 forme et accompagne vers l'emploi près de 300 personnes par an.

Le 29 novembre 2019 était inaugurée la toute première cuisine d'insertion des Yvelines, ouverte au Val Fourré. Une initiative portée par le Département, via son agence Activity' et C'Midy en collaboration avec Inserxo78, filiale de Sodexo.

Aujourd'hui, 3 500 desserts et 4 000 entrées de qualité y sont produits chaque semaine pour être livrés dans plusieurs collèges yvelinois.

Une formation adaptée

Recrutées sur des CDD d'insertion, les personnes suivent un parcours de formation professionnelle qui leur ouvre les portes d'un emploi, dans le secteur de l'hôtellerie-restauration, très en demande d'employés qualifiés et, surtout, immédiatement opérationnels.

La formation est ici très concrète. Elle porte sur les techniques culinaires, les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que tout ce qui concerne le fonctionnement d'une cuisine collective.

Elle constitue une réelle opportunité et s'adresse aux chômeurs de longue durée, aux bénéficiaires du RSA, revenu de solidarité active, aux jeunes de moins de 26 ans, aux détenteurs

d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé ainsi qu'aux habitants des Quartiers Politique de la Ville.

Un accompagnement sur mesure

Comme l'explique Julie Bourgeois, responsable d'Inserxo78, le public suivi ici vit dans une grande précarité et compte de plus en plus de mamans solos vivant dans



« La cuisine d'insertion est une passerelle douce vers le monde du travail »

des logements précaires voire insalubres. Inserxo va donc les aider à résoudre les problèmes de garde d'enfant, à trouver un meilleur logement, va les accompagner dans les démarches administratives, etc.

« *Ceux qui postulent ont souvent un parcours de vie compliqué qui les a éloignés du monde du travail. Dès leur intégration, on identifie ce qui peut freiner leur insertion professionnelle : problèmes de santé, handicap, garde d'enfant, problèmes de logement ou de mobilité. On peut alors mettre en place un accompagnement sur mesure qui prend en compte toutes les problématiques d'une personne.* »

Inserxo78 est là aussi pour leur réapprendre les codes : respecter les horaires, apprendre à travailler en groupe, apprendre à se créer un réseau.

« *La cuisine d'insertion est une passerelle*

douce vers le monde du travail. »

Les résultats sont au rendez-vous : 80 % des personnes qui passent chez Inserxo trouvent un emploi stable à l'issue de leur CDD d'insertion qui peut durer jusqu'à 24 mois.

Sandrine Gayet

CONVENTION AVEC ACTIVITY'

En septembre 2022, l'agence Activity' a signé une convention avec Inserxo78 pour accompagner vers l'emploi, chaque année, plus de 240 Yvelinois en contrat d'insertion Parcours Emploi Compétence (PEC) au sein de C'Midy, la société d'économie mixte créée par le Département des Yvelines et Sodexo pour gérer les services de restauration et de nettoyage des collèges publics du département.

Espaces Naturels Sensibles

anticiper les effets du changement climatique

La protection et l'aménagement des espaces naturels sensibles (ENS) sont indissociables. Le Département y mène une politique forte afin que la biodiversité qu'ils abritent soit préservée.

Avec 85 % d'espaces naturels et agricoles, le département des Yvelines est le « poumon vert » de la région. Conscient de l'attractivité de ce patrimoine, le Département mène une politique à destination des ENS dans une visée aussi bien écologique qu'économique.

Plus d'écologie pour préserver la biodiversité

Les modifications climatiques sont porteuses de bouleversements considérables : apparition d'insectes ravageurs, incendies... des dégâts que le Département freine par une gestion durable de ses ENS, aux côtés d'acteurs idoines (parcs naturels régionaux, ONF...). L'écopâturage, notamment, permet de réaliser des économies tout en étant plus écologique que la fauche mécanique. Quatre sites sont désormais gérés ainsi. La réfection de certaines mares et zones humides, comme dans la forêt de Ronqueux, favorise également la biodiversité, à l'instar des odonates. D'autres procédés, comme les îlots de sénescence ou de vieillissement, améliorent la résilience du milieu

en favorisant la biodiversité : 19 hectares sont d'ores et déjà dédiés à ces espaces.

Des équipements indispensables

Parce que les ENS ne peuvent s'envisager sans en faire profiter les Yvelinois, le Département met en place des équipements qui permettent à la population d'en bénéficier sans les fragiliser. Ainsi, neuf sites sont dotés d'écocompteurs, pour connaître la fréquentation : quelque 1 million de visiteurs annuels ont été décomptés, ce qui confirme l'intérêt d'aménager ces sites au plus près des besoins des ENS et des promeneurs.

Sur neuf sites, dix parcours sont aménagés, des points d'observation ornithologiques disposés et deux sites bénéficient d'un partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO). Des panneaux de sensibilisation pour la préservation des sites sont installés et des écogardes bénévoles recrutés afin de sensibiliser les publics tant à l'environnement qu'à l'action du Département. Parce que, sans communication, point de prévention !

Juliette Bencivengo-Meunier

1 790 km d'itinéraires
pédestres et équestres

2 800 ha d'espaces naturels
constitués de forêts, parcs, landes,
zones humides et prairies

3 brigades spécialisées

5 parcours découverte

et **1** accrobranche

7 M€ de dépenses cumulées
sur la période 2019 - 2021

DES BALADES CONNECTÉES

- Pour faire découvrir les ENS yvelinois, le Département a développé une carte interactive : 18 sites y sont mis en lumière. Rendez-vous sur yvelines.fr/ens
- L'application « Balade branchée » développée par le Département des Yvelines, celui de Seine-et-Marne, l'ONF et Île-de-France Nature propose près de 100 balades guidées et commentées.
- Pour faciliter les usages entre promeneurs et chasseurs, le Département a déployé l'application numérique Melckone sur les sites départementaux chassés. En temps réel, les usagers peuvent être informés des zones de chasse à moins de 10 km de leur position.



Sur le site des Tailles d'Herbelay à Aigremont, un sentier pédagogique autour des vestiges du camp retranché de Paris a été inauguré en mai 2022.



Question Nature : découvrez une série de vidéos consacrée aux Espaces Naturels Sensibles (ENS) des Yvelines.

Le service autonomie se modernise

Pour faciliter le quotidien des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, la cartographie des pôles autonomie territoriale (PAT) évolue. 18 communes du nord Yvelines correspondant à la communauté des communes Portes Île-de-France rejoignent le PAT Seine Aval – Ouest : Bennecourt, Blaru, Boissy-Mauvoisin, Bonnières-sur-Seine, Bréval, Chauffour-lès-Bonnières, Cravent, Freneuse, Gommecourt, La Villeneuve-en-Chevire, Limetz-Villez, Lommoye, Ménerville, Moisson, Neauphlette, Notre-Dame-de-la-Mer, Saint-Illiers-la-Ville, Saint-Illiers-le-Bois. Plus d'informations : Allô Autonomie au 0 801 801 100 (numéro vert) du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30 et sur yvelines.fr/solidarite/autonomie

« MDPH en ligne » : les démarches en 1 clic !

Le service « MDPH en ligne » permet aux personnes en situation de handicap de remplir et suivre leurs démarches directement depuis chez elles : aides à la vie quotidienne, professionnelle, sociale, étudiante ou encore scolaire.

- Plus accessible : disponible 24 h/24 et 7 j/7 depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette
- Plus simple : il offre la possibilité de transmettre en ligne toutes les pièces justificatives
- Plus rapide : les délais de traitement sont raccourcis grâce au téléservice
- Plus sécurisé : il permet de suivre la demande, à tout moment, depuis l'espace personnel.

Rendez-vous sur le site mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78 pour toutes les informations, démarches, documents à remplir...

Ouverture d'une résidence intergénérationnelle à Montesson

Une nouvelle résidence intergénérationnelle « Les Dirigeables » a ouvert à Montesson. Construite grâce à une aide départementale de 1 million d'euros à travers son programme Yvelines/Résidences, elle compte 100 logements et 12 maisons individuelles dont le tiers sera réservé aux seniors ainsi que des logements adaptés aux familles. De plus, 8 seront réservés pour des personnes handicapées. Enfin, le soutien du Département a permis l'embauche d'un animateur à temps plein pour accompagner les résidents au quotidien.



Pass Numérique : le digital pour tous au service du quotidien

Le Pass Numérique permet aux personnes éloignées des services en ligne de bénéficier d'un accompagnement pour apprendre à en maîtriser les usages. À la résidence autonomie de Fontenay-le-Fleury, les seniors sont conquis.

Le 1^{er} février, les diapositives s'enchaînent, sous les regards assidus des participants. Le premier atelier Pass Numérique, organisé par le Territoire d'Action Départementale Grand Versailles, à la résidence est un succès. Acquérir les bases de la culture numérique pour la vie quotidienne, faire ses démarches en ligne, utiliser une boîte mail ou encore suivre la scolarité de son enfant en ligne, voilà l'objectif de ces sessions. Le dispositif confié à Seine-et-Yvelines Numérique (opérateur de services numériques innovants et mutualisés du Département des Yvelines et des Hauts-de-Seine) est désormais déployé sur les deux territoires.

Apprendre, informer, rassurer

Sur place, l'association Numericli, qui lutte contre la fracture numérique, gère les ateliers. La formule plaît déjà. « Quand le numérique est arrivé, on n'a pas eu de formation, nous, les anciens. Vous voulez prendre un billet de train, une place de spectacle, gérer vos impôts : tout passe par Internet. Des initiatives comme ça, c'est utile. Ça fait des années que je cherche », explique Josiane, smartphone à la main. Apprendre, informer, mais aussi rassurer. Toma Chang, responsable de l'atelier ce jour-là, doit

gérer l'appréhension du public vis-à-vis du digital. « Certaines personnes se méfiaient des outils numériques. On veut les sensibiliser et leur parler des virus et des dangers qui existent sur Internet. » Un sujet qui retient particulièrement l'attention des seniors lors des ateliers et sur lequel les questions s'enchaînent. « On est fragile à ce niveau-là », renchérit Josiane. La session suivante, consacrée à la manipulation de smartphones, tablettes et ordinateurs, sera l'occasion, pour beaucoup, de découvrir ces appareils un brin complexes, mais nécessaires au quotidien.

Jason Filankembo

COMMENT PARTICIPER AUX ATELIERS PASS NUMÉRIQUE ?

- Adressez-vous à votre territoire d'action départementale au 01 30 836 836 (Allô Solidarités) ou à votre Secteur d'Action Sociale pour obtenir un RDV avec un de nos professionnels.
- Il évaluera avec vous si vous pouvez bénéficier du pass numérique et vous présentera la marche à suivre pour bénéficier du programme. Vous pourrez alors accéder à deux packs de formation comprenant des ateliers d'initiation ou de perfectionnement.

Assistante familiale, un métier essentiel

L'assistante familiale accueille à plein temps à son domicile, dans le cadre de la protection de l'enfance, des enfants qui, pour des raisons majeures, ne peuvent demeurer dans leur propre famille. Si ce métier vous tente, sachez que le Département recrute.

La famille d'accueil est le premier mode d'hébergement des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Dans les Yvelines, 185 familles offrent un environnement aimant et sécurisant à des enfants.

« Les assistantes familiales apportent un soutien matériel, affectif et psychologique à des enfants qui ont vécu des situations difficiles

et traumatisantes et les accompagnent dans leur autonomie », précise Alima Belkadi, chef du SDAFY (Service départemental d'accueil familial yvelinois).

Nouvelle promotion dans les Yvelines

Le 24 janvier, Geoffroy Bax de Keating, Vice-président délégué à l'Enfance, a rencontré la promotion 2021-2023.

« Ce que vous faites pour des enfants qui arrivent avec des carences est impressionnant. Je suis admiratif de votre métier, de la passion que vous y mettez, leur a déclaré Geoffroy Bax de Keating. Ce métier est difficile car la frontière

entre le professionnel et le personnel est délicate à trouver. »

Brahim, 33 ans, fait partie de cette nouvelle promotion. Nous l'avions ren-

contré en 2019 avec une famille d'accueil dont il admirait l'engagement. Aujourd'hui, il accueille deux frères âgés de 13 et 14 ans placés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Pour ces ados, Brahim et son épouse sont devenus leur foyer, leur boussole. Exercer ce métier, c'est engager toute sa famille, pour longtemps, ce qui nécessite une bonne dose de réflexion avant de l'envisager. Il faut aussi composer avec l'histoire

LA FORMATION

L'assistant familial bénéficie d'une formation préparant au diplôme d'État d'assistant familial. Elle se compose d'un stage préparatoire à l'accueil d'enfants d'une durée de 60 heures à effectuer avant l'accueil du premier enfant et d'une formation de 240 heures à effectuer dans un délai de trois ans suivant le premier contrat de travail. La formation est à la charge de l'employeur, et, durant les jours de formation, l'accueil des enfants est organisé par celui-ci en lien avec l'assistant familial.

Dans les Yvelines, les assistants familiaux bénéficient en plus d'une formation aux traumatismes dispensée par l'Institut du Psychotraumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent (IPEA). Plus d'informations : Cellule Agrément au 01.39.07.74.61 ou par mail : agrementassfam@yvelines.fr

des enfants, leurs parents biologiques, ne pas se tromper de place ni de rôle. Mais cela a sonné comme une évidence pour Brahim : « Ce métier est exigeant mais magnifique. Il donne un sens à ma vie », sourit « Tonton Brahim ».

Sandrine Gayet



Envie d'en savoir plus sur le métier d'assistante familiale

Regardez cette vidéo et postulez sur recrutement.yvelines.fr



Promotion 2021-2023 autour des Conseillers départementaux : Laurence Boularan, Sylvie d'Estève, Claire Chagnaud-Forain, Geoffroy Bax de Keating.

« L'important c'est d'ajouter de la vie aux années »

L'association Relais Étoiles de Vie (REV) fait tomber les barrières de l'isolement des personnes atteintes de maladies invalidantes. Grâce à des bénévoles formidables, les bénéficiaires font des sorties culturelles, des rencontres festives et même des voyages.

Le Docteur Monique de La Fresnaye, versaillaise d'origine suédoise, pétillante et très chaleureuse, s'est rendu compte, il y a près de 20 ans, que de nombreuses personnes en situation de handicap étaient en souffrance non seulement physique, mais aussi morale, lâchaient prise, se retiraient peu à peu du monde, avaient honte ou peur du regard des autres sur leurs déficiences... « Dans l'exercice de mon métier, je croisais des patients qui n'avaient plus aucune raison de vivre car ils étaient très seuls, paumés, déprimés. D'où l'idée de fonder REV, en 2004. L'association crée du lien social, améliore la qualité de vie des personnes dépendantes. Elles se remettent dans un parcours de vie, refont des projets. »

Briser la solitude

« Comme médecin, je fais des ordonnances pour ajouter des années à la vie. À REV, nous agissons pour ajouter de la vie aux années ! Pour que les personnes en situation de handicap, souvent confinées chez elles parce qu'elles sont tributaires des autres pour se déplacer, reprennent goût à la vie, retrouvent la joie de vivre et de sortir », explique Monique de La Fresnaye. Redonner de la dignité à chacun et sa place à part entière dans la société fait aussi partie du projet de cette association débordante d'énergie. Un regard, un sourire, un coup de fil ou une visite, cela peut suffire à booster le moral, à transformer un chemin de vie. Et cela vaut aussi pour les aidants et les bénévoles. Certains d'entre eux ont retrouvé un sens à leur vie en rejoignant REV. « J'ai découvert l'association dans une période un peu morose.



Avec l'association, de nombreuses escapades culturelles et touristiques sont organisées (Suède, Belgique...), comme ici à Bruges

La chaleur humaine, la bienveillance de l'équipe m'ont aidée à rebondir. Je puise une force incroyable dans les rencontres, les sorties, les animations que l'on partage tous ici », glisse une bénévole yvelinoise.

Une des singularités de cette association, c'est que les bénévoles y suivent une formation. Monique de La Fresnaye y tient : « L'écoute, c'est tout un art et cela s'apprend. Écouter sans juger, sans se projeter, c'est primordial. Et surtout, ne pas infantiliser les personnes âgées ou en situation de handicap que l'on accompagne ! »

Sandrine Gayet

APPEL À BÉNÉVOLES

L'association Relais Étoiles de Vie recherche des bénévoles pour étoffer ses équipes. Si donner un peu de votre temps, de votre énergie vous tente, n'hésitez pas à contacter REV. Avant de vous lancer, vous pouvez participer à une de leurs sorties pour vous rendre compte des bienfaits de l'association, tant pour les personnes avec handicap que pour les « valides ». Visites à domicile, balades, sorties au musée, à l'opéra, jeux, lectures, aide administrative... les temps d'échange sont divers, en fonction des besoins et disponibilités de chacun.

E-mail : a.rev@wanadoo.fr

Tél. : 06 74 63 00 41

<https://www.relais-etoiles-de-vie.fr/>

SANTÉ

Troubles du spectre autistique : l'exemple de la PMI de Versailles

Depuis fin 2021, le centre de Protection Maternelle et Infantile de Versailles propose des consultations spécifiques visant à dépister un éventuel trouble du spectre autistique (TSA), chez les très jeunes enfants. Une séance qui permet de gagner un temps précieux en cas de diagnostic avéré.

Dans la continuité du 4^e plan autisme, la haute autorité de santé (HAS) désignait les professionnels de PMI comme étant en première ligne pour le dépistage précoce des TSA. À la PMI de Versailles, et dans d'autres centres de PMI, une consultation dédiée au dépistage précoce des TSA a été mise en place.

Le Docteur Berlemont avait en effet rapidement constaté que, entre les recommandations de la HAS et les réalités du terrain, tout était à construire. Elle a donc décidé d'adapter le format des consultations. Le dépistage ne pouvait pas se résumer à un examen clinique, même complété par les questionnaires parentaux idoines sur les habitudes de jeu de l'enfant auxquels les parents répondent par oui ou non. Souhaitant perfectionner ses connaissances sur l'autisme, le Dr Berlemont a préparé

le diplôme inter-universitaire autisme et troubles du neurodéveloppement (TND).

Les bénéficiaires du dépistage précoce

« On a très vite été confrontés aux limites d'un questionnaire parental », explique-t-elle. « Si les parents ne maîtrisent pas bien la langue française, s'ils ont peur d'inquiéter l'équipe médicale, ils peuvent répondre par l'affirmative parce qu'ils espèrent que la situation de leur enfant s'arrange d'elle-même. »

Mais l'adhésion des parents au processus diagnostique est le point d'orgue de toute la prise en charge, si le diagnostic de TSA est posé par la suite. Comme l'indique le Dr Berlemont, « avant l'âge de 5 ans il y a une vraie possibilité de rattrapage de la trajectoire développementale ».

Tâtonnements et réussite

Aussi, l'équipe améliore ses pratiques. Les enfants sont mis en situation de jeux libres et de jeux proposés par la puéricultrice en présence de leurs parents. La consultation se déroule donc en binôme : l'infirmière puéricultrice cherche à interagir avec l'enfant, et le médecin interroge les parents à l'aide du questionnaire. Voyant leur enfant présenter les mêmes particularités qu'à la maison, ils sont plus à même de reconnaître ses atypies comportementales. Et ce format, validé par le Docteur Orève, médecin responsable du Centre de diagnostic et d'évaluation de l'autisme et des troubles du neurodéveloppement Pédiatrie du centre hospitalier de Versailles, porte ses fruits : là où les parents mettaient plusieurs mois à contacter un centre diagnostic de niveau 2 ou 3 avant ces consultations, le délai varie désormais entre 48 heures et trois semaines. Une belle avancée.

Conscient du fait que les TSA représentent un enjeu majeur de santé publique, le Département a fait dispenser une formation, menée par le Dr Orève, à tous les personnels de santé départementaux, fin janvier.

Juliette Bencivengo-Meunier

Plus d'infos sur les PMI sur

► WWW.YVELINES.FR/YES
OU PAR TÉLÉPHONE ALLÔ PMI
► 01 30 836 100

Médecin (H/F), sage-femme (H/F) ou infirmière-puéricultrice (H/F) ? Rejoignez le Département en postulant sur
► RECRUTEMENT.YVELINES.FR





Investir plus pour renforcer l'attractivité des Yvelines

Le Département des Yvelines est en première ligne dans le domaine du logement. Il y consacre un soutien financier important afin de répondre aux besoins des Yvelinois mais aussi en apportant des aides sur mesure aux villes pour qu'elles puissent réaliser leurs projets et financer des équipements.

Soutenir la production de logements et encourager les maires bâtisseurs : c'est le leitmotiv du Département avec son dispositif phare baptisé Prior'Yvelines (programme de relance et d'intervention pour l'offre résidentielle). Celui-ci connaît un succès fou auprès des communes qui le plébiscitent. Pour l'obtenir, elles doivent candidater par le biais d'un appel à projets. Que celles qui n'ont pas été retenues se rassurent : une nouvelle phase vient

d'être lancée pour la période 2023-2027.

Mené en partenariat avec les collectivités et leurs opérateurs (bailleur, aménageur), le Prior comprend deux axes, l'un en direction du développement résidentiel afin d'encourager la production de logements et notamment de logements à prix encadrés pour permettre à tous les Yvelinois de se loger sur le territoire, et l'autre à destination de la transformation des Quartiers Prioritaires de la Politique

de la Ville. « Prior'Yvelines incarne une priorité essentielle : aménager notre territoire pour améliorer la qualité de vie de tous ses habitants, ce qui accroît son attractivité », insiste Pierre Bédier, le président du conseil départemental.

12 500 logements et 13 projets de rénovation

« Entre 2015 et 2022, l'investissement du Département à travers le premier appel à projets est de 322 M€, c'est le

seul département de France à consacrer autant de moyens pour le logement », assure Catherine Arenou, Vice-présidente déléguée à l'insertion et à la rénovation urbaine. Lors de la présentation du bilan, l'élue départementale a indiqué que l'opération avait permis de soutenir la création de 12 500 logements et 13 projets de rénovation urbaine.

La majorité des projets soutenus sont situés au cœur des grands pôles urbains ou encore dans les villes qui ne sont pas en conformité avec la loi sur le logement social. Ces projets vont permettre d'offrir aux Yvelinois une nouvelle offre de logements diversifiée avec une part significative de logements en accession ou location à prix maîtrisés.

Du côté des quartiers classés en Politique de la Ville, le soutien financier s'est principalement orienté vers le renouvellement des équipements scolaires et la rénovation des logements.

et 40 quartiers contre 31 auparavant au volet Rénovation urbaine », explique Anne-Sophie Ducarroz,

« Prior'Yvelines est à la fois un outil et une philosophie »

directrice Ville et Habitat. « La seconde phase du dispositif s'appuie sur un solide retour d'expérience et sur une exigence jamais démentie : refuser la fatalité d'une crise du logement dans les Yvelines et favoriser un rééquilibrage territorial propice à l'attractivité des Yvelines et au bien-être de ses habitants, confirme Pierre Bédier. Prior'Yvelines est à la fois un outil et une philosophie ».

Une fois encore, le but est d'aider les maires bâtisseurs et de participer à la reconversion des friches économiques et commerciales ainsi qu'à l'aménagement des secteurs des

gares avec des exigences fortes en matière de qualité d'usages et d'aménités proposées, de qualité environnementale et de mode de faire.

Pas question de laisser tomber les quartiers populaires. Leur accompagnement est renforcé et des quartiers supplémentaires ont été intégrés au volet de la Politique de la Ville. C'est le cas par exemple de Houilles ou d'Épône. « Il y a des fragilités et il faut intervenir avant que cela ne se dégrade, insiste Catherine Arenou. Nous avons décidé d'élargir notre soutien aux villes qui ne sont pas retenues par l'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine et par l'État pour bénéficier de financements ».

Le nouvel appel à projets est ouvert jusqu'au 31 décembre 2023 pour les collectivités souhaitant candidater au volet Rénovation urbaine et jusqu'au 31 décembre 2025 pour le volet Développement urbain.

Yves Fossey

Favoriser la qualité de vie

De nombreuses conventions ont été signées avec les villes : Limay, Épône, Mézières-sur-Seine, Carrières-sous-Poissy, Achères, Sartrouville, Chanteloup-les-Vignes, Poissy, La Verrière, Plaisir, Trappes, Montesson, Voisins-le-Bretonneux, Saint-Cyr-l'École ou encore Élanecourt et Vernouillet dernièrement.

Alors que les aides de l'État en faveur des collectivités diminuent, le Département a décidé de renforcer son intervention en faveur de la production de logements et de la transformation des quartiers prioritaires en lançant un second appel à projets avec comme ambition d'accroître la qualité de vie des Yvelinois et d'accélérer la transition écologique du territoire.

Le dispositif renforcé

Une dimension élargie prend ainsi le relais pour la période 2023-2027. « 109 communes yvelinoises, en sus des communautés d'agglomération, sont éligibles au volet Développement résidentiel du programme

Dans le cadre du programme de relance et d'intervention pour l'offre résidentielle (Prior'Yvelines), la ville de Vernouillet va bénéficier d'un soutien du Département à hauteur de 15,8 M€ pour la rénovation du quartier du Parc.





L'action culturelle, pour tous et partout

La politique culturelle dans les Yvelines est d'une grande vitalité. Innovante, diverse, originale, elle implique de nombreux partenaires et entraîne dans son sillage tous les publics. Le Département souhaite, par ses appels à projets, que les actions culturelles soient des leviers d'intégration, d'inclusion et d'éducation.

La culture, c'est du vivant, du mouvement. Elle ne doit pas être figée mais se nourrir au contraire d'innovations et d'audace. Dans les Yvelines, la politique culturelle fait sens commun : le public le plus large possible n'est plus seulement spectateur, il devient acteur. Si la culture n'est pas une compétence « obligatoire » pour les Départements, elle reste un vecteur essentiel de cohésion territoriale, de solidarité, de proximité. L'accès à la culture ne doit pas être un privilège.

À la fois aménageur de proximité, opérateur d'actions culturelles inédites (Été royal, Réveil de la pierre, projets originaux au Musée départemental Maurice Denis), partenaire des communes (via l'agence IngénierY) pour qu'elles puissent

restaurer et entretenir leur patrimoine historique, et animateur, le Département est bien le pivot de la culture. Soutien au patrimoine, à la lecture publique, au théâtre, à la musique, à la danse, aux festivals, aux amateurs et aux professionnels, le Département participe à l'épanouissement culturel des Yvelinois.

Par le biais d'investissements importants, il permet la création et la modernisation des bibliothèques, des médiathèques ou des musées. Il gère directement les Archives départementales ainsi que le musée Maurice Denis...

Il assure la protection du patrimoine avec pour ambition de valoriser ce qui fait l'identité du territoire, son attractivité. Les Yvelines ont la chance d'abriter un patrimoine



LES YVELINES TERRE DE CULTURE

- 12 maisons des Illustres
- 6 villes royales et 71 châteaux
- 66 théâtres et salles de spectacles
- 194 bibliothèques et médiathèques
- 23 conservatoires
- 18 musées de France
- 82 écoles de musique

LE BUDGET CULTUREL

- 9,9 millions d'euros sont dédiés aux équipements culturels dont
- 4 M€ au Pass+
 - 1,4 M€ au musée Maurice Denis
 - 1,9 M€ pour la préservation du patrimoine
 - 2,6 M€ pour l'offre culturelle





exceptionnel : historique, naturel, paysager, industriel, artistique. Il met tout en œuvre pour que cette richesse soit accessible à tous.

Un Département animateur

L'année culturelle 2022-2023 est placée sous le sceau du patrimoine. Grâce à l'appel à projets « Faire patrimoine ensemble », de belles actions culturelles pour tous et partout animent le territoire.

« Je suis mon patrimoine » est un des projets épatants soutenus par le Département et imaginé par l'association « *le Labo des histoires* ». Dans plusieurs villes, des collégiens et des jeunes travailleurs en ESAT, accompagnés par l'écrivaine Aude de Tocqueville, font de l'écriture créative sur le patrimoine qui les entoure. Leurs textes, dessins, poèmes ou images seront réunis dans un guide touristique intitulé « *Patrimoine yvelinois vu par les jeunes* ». L'objectif est que les jeunes Yvelinois découvrent les trésors, célèbres ou confidentiels, de leur territoire et s'en fassent les ambassadeurs.

« *Leurs textes donneront des recommandations incarnées, parfois décalées, mettant en lumière l'immense variété patrimoniale des Yvelines* », explique Éléonore Comte, directrice de l'antenne Île-de-France Ouest du Labo des Histoires.

« *Panorama(s) Faire chemin* », est un projet intergénérationnel. Des artistes en résidence ont travaillé à partir de la mémoire des seniors de la maison de re-

traite de Mézy-sur-Seine. Lors d'un road trip entre Mézy et Conflans-Sainte-Honorine, les retraités ont évoqué leurs souvenirs rattachés au territoire. Là encore cela donnera lieu à des rencontres et des échanges avec des collégiens et des jeunes porteurs d'un handicap, travaillant en établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Médiateur artistique essentiel

Les Yvelines ont la chance d'abriter des fleurons de la scène culturelle et artistique : le château de Versailles, le Centre dramatique national-Théâtre de Sartrouville, le Théâtre de Saint-Quentin, l'Orchestre de l'Alliance et, en milieu rural, le très chouette Centre culturel La Barbacane à Beynes. Sous l'impulsion du Département, ces lieux déploient des programmations accessibles à tous les publics : Festival de théâtre Odyssée en Yvelines, 5 000 collégiens à Versailles, spectacles itinérants, exposition-chantier « *Réveil de la pierre* » ...

Avec l'Orchestre de l'Alliance par exemple, en résidence itinérante dans les Yvelines, les musiciens animent régulièrement des ateliers d'initiation pour les jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, dans les collèges mais aussi dans les Ehpad.

« *Ces rencontres permettent à des publics de découvrir des instruments de musique, d'imaginer, de rêver un peu. Pour beaucoup de jeunes, c'est un coup de foudre et ils veulent apprendre à jouer. Ça*

nous motive », explique Vincent Legoupil, joueur de basson dans l'Orchestre de l'Alliance.

Dans le cadre de la rénovation urbaine, le Département a voté le 17 février dernier la création du dispositif « *Parenthèses urbaines* » : l'institution souhaite faire de la culture une nouvelle compétence dans le champ de la fabrique de la ville, « *en soutenant des projets culturels expérimentaux et éphémères* ».

2023-2024, un rendez-vous festif, artistique et sportif

Dans quelques mois, se tiendront les JOP de Paris 2024 dont plusieurs épreuves se dérouleront dans les Yvelines. L'occasion pour le Département de lancer un appel à projets baptisé « *Olympiade culturelle pour tous* ». Il ne s'agit pas de transformer les spectacles en arènes du sport, ni les comédiens en sauteurs à la perche. Il s'agit plutôt de véhiculer les valeurs de l'olympisme (courage, respect, inclusion, dépassement de soi...) au travers de projets originaux, audacieux. « *Nous souhaitons accompagner des actions qui explorent les liens entre l'art et le sport pour donner au grand public un nouveau regard sur les pratiques culturelles et sportives yvelinoises* », conclut Éric Delafoy, directeur Culture, Tourisme et Sport.

Sandrine Gayet

Plus d'informations sur les projets :

► YVELINES-INFO.FR

ET SUR LES APPELS À PROJETS :

► YVELINES.FR

« Notre politique culturelle est courageuse et équitable »

Joséphine Kollmannsberger,
Vice-présidente
déléguée à la Culture
et au Tourisme

Avant d'entrer en politique, vous avez mené une belle carrière sur les planches. Cela vous permet-il de mieux comprendre les attentes du monde culturel ?

En effet, pendant 25 ans, j'ai été comédienne et metteur en scène. J'ai dirigé de grosses compagnies et mis en scène des répertoires classiques et hellénistes notamment au Festival d'Avignon (ses adaptations des bandes dessinées « *Carmen Cru* » puis « *les Bidochon* » ont été jouées plus de 700 fois au théâtre Edgard



à Paris). Je sais ce que c'est que d'aller chercher des subventions et de frapper aux portes. J'ai aussi pu voir que, trop souvent, les aides publiques bénéficiaient toujours aux mêmes, sans remise en question sur la pertinence des projets, les attentes du public. Cette époque où les collectivités étaient considérées comme des « tiroirs-caisses » est révolue. Nous avons mis en place une politique culturelle plus équitable. Et courageuse aussi, car on a essayé des critiques.

Justement, quelle est donc la nouvelle politique culturelle ?

Nous sommes passés d'un système de « *guichet payeur* » à une logique d'appel à projets. Notre niveau d'investissement reste le même : plusieurs millions d'euros chaque année. C'est l'attribution des subventions qui change. L'appel d'offres est plus équitable. Il permet aux candidats de prendre part au rayonnement culturel du territoire, en respectant notre feuille de route. Il faut que les projets subventionnés fassent participer les publics prioritaires du Département : les personnes âgées et celles en situation de handicap, les collégiens, les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, les habitants des quartiers défavorisés, les Yvelinois les plus précaires... La politique culturelle fait son chemin. La nouvelle méthode a permis à pas mal de partenaires de dynamiser, moderniser leur mode de fonctionnement. L'institution a le droit d'avoir sa politique culturelle, tournée vers les publics prioritaires de ce département. Nous voulons que la culture ne soit plus un privilège mais un droit pour tous et partout dans le territoire !

La culture comme levier d'intégration ?

Absolument. La culture est une dimension essentielle de la politique de solidarité et d'aménagement des Yvelines. Nous avons par exemple lancé pour tous les collégiens yvelinois le « *Pass+* », crédité de 80 à 100 €

par an pour qu'ils pratiquent le sport et fassent des sorties culturelles. Faisons en sorte que la culture soit le laboratoire de la société de demain et que chaque Yvelinois puisse en être le créateur. Avec cette politique culturelle repensée, nous voulons voir bouillonner des projets innovants, voir émerger des talents, permettre à de nouvelles compagnies locales de rayonner.

Grandes scènes, festivals... Le Département maintient-il ces partenariats ?

Bien sûr, nous continuons d'accompagner les grandes scènes nationales et les orchestres présents sur le territoire (Théâtre de Sartrouville, de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'Orchestre de l'Alliance, La Barbacane de Beynes au rayonnement rural). Nous maintenons aussi notre soutien aux festivals. Nous avons de vraies pépites sur le territoire ! et de nombreux concerts... Nous restons présents auprès des communes qui souhaitent développer des actions artistiques, culturelles pour tous les publics. Nous allons aussi permettre aux habitants des villages d'accéder à la culture musicale notamment grâce à la Scène Mobile.

Quels sont les projets ?

Depuis quelques mois, avec les équipes du Département, nous avons mené des actions transversales impliquant les directions Collège, Autonomie, Enfance, Sport et Culture, Tourisme... autour du patrimoine exceptionnel des Yvelines, dans un appel à projets baptisé « Faire patrimoine ensemble ». Les résultats sont extraordinaires. Le prochain appel à projets, « Olympiade culturelle pour tous », mettra en avant les valeurs de l'olympisme (convivialité, ouverture, respect de l'autre, dépassement de soi...) dans la perspective des Jeux de Paris 2024 où les Yvelines seront au cœur de ce rendez-vous planétaire.

Interview réalisée par Sandrine Gayet

Carte Améthyste :

promenades et visites à faire dans les Yvelines

À l'orée des beaux jours, il est temps de reprendre les bonnes habitudes et de sortir le bout du nez. Détenteurs d'une carte Améthyste, profitez-en pour aller explorer les Yvelines qui regorgent de lieux à visiter.

Lassé de rester enfermé ? Il est temps de prendre les choses en main. Quelles que soient vos possibilités en termes de mobilité, les Yvelines foisonnent de musées, de parcs, d'espaces naturels où il fait bon flâner. C'est le moment de sortir : avec la carte Améthyste, la balade sera à la portée de toutes les bourses.

1 Jouy-en-Josas, ville d'illustres

La promenade commence à Jouy-en-Josas avec la visite de la maison Léon Blum. L'histoire de l'homme d'État et homme de lettres, entré en politique après l'affaire Dreyfus et sa rencontre décisive avec Jean Jaurès, n'aura plus aucun secret pour vous. Parking PMR, personne à mobilité réduite ; l'étage de la maison n'est pas accessible mais des photos peuvent être consultées sur demande à l'accueil. Renseignements sur : www.maisonleonblum.fr

2 À Carrières-sous-Poissy, un Espace Naturel Sensible (ENS)

Le plus grand espace naturel des Yvelines se trouve à Carrières-sous-Poissy, c'est également un splendide ENS niché au creux d'une des boucles de la Seine. Spécifiquement aménagé pour protéger la biodiversité et pour accueillir tous les publics, y compris PMR, c'est l'endroit idéal où aller musarder aux beaux jours. Renseignements sur : www.parc-peuple-herbe.fr

3 Saint-Germain-en-Laye, berceau des nabis

On la connaît ville royale mais Saint-Germain-en-Laye offre d'autres perspectives. C'est au musée départemental Maurice Denis que vous pourrez découvrir l'œuvre du peintre, co-fondateur avec Paul Sérusier du mouvement nabi. Bonne initiative : le musée propose aux visiteurs aveugles et malvoyants une visite adaptée. Accès PMR partiel, tous renseignements sur www.musee-mauricedenis.fr

4 Épône, entre ville et nature

Pour les plus assurés, le biotope du Bout du monde, à Épône, offre un spectacle aussi insolite que réjouissant : au loin les cheminées de la centrale de Porcheville se dessinent, mais ici, la faune – et en particulier les oiseaux – s'épanouissent dans un cadre particulièrement propice et protégé. Trois observatoires permettent de les observer sans risquer de les déranger. Pas d'accès PMR. La ligne de bus 40 au départ de la gare d'Aubergenville dessert le site à l'arrêt « Bout du monde ». La gare d'Aubergenville se trouve sur la ligne J au départ de Paris Saint-Lazare.

Juliette Bencivengo-Meunier

Vous avez déjà visité ces lieux ? Rendez-vous sur tourisme.yvelines.fr pour d'autres idées de sorties. Pour tout savoir sur les conditions d'attribution de la carte Améthyste, rendez-vous sur :

► WWW.YVELINES-INFO.FR/VOYAGER-AVEC-LA-CARTE-AMETHYSTE-POURQUOI-POUR-QUI-COMMENT/



1



2



3



4



PASS+
Hauts-de-Seine • Yvelines



Jusqu'à 100€*
offerts par ton
Département!

**TU AS ENTRE 11 ET 18 ANS?
PLUTÔT SPORT OU CULTURE?**

Rendez-vous sur passplus.fr pour choisir tes activités.



Yvelines
Le Département

yvelines.fr



* 80€ pour les collégiens et 15-18 ans
100€ pour les boursiers

Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Terre de Jeux et du breakdance



Saint-Rémy-lès-Chevreuse vibre au rythme du breakdance depuis plus de 15 ans. Consécration, la commune sera le centre de préparation des délégations lors des JOP de Paris 2024.

À l'intérieur du Gymnase C3R de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Jamal Mouhmouh et David Herry sont particulièrement attentifs aux prestations des jeunes artistes. Le premier est fondateur de l'association H2G et organise cours et événements avec l'aide du second, directeur du pôle éducation et sports de la commune. Deux passionnés de la culture hip-hop grâce à qui breakdance et Saint-Rémy-lès-Chevreuse ne font plus qu'un. Une impulsion également favorisée par les atouts du territoire, selon Jamal Mouhmouh, lui-même pratiquant de breakdance. « *La vallée de Chevreuse est un cadre unique en termes de verdure, de balades... et nous sommes juste à côté de Paris. L'environnement est incontournable dans le bien-être des danseurs.* » Des danseurs de tout âge, mais surtout

des jeunes, notamment lors des initiations du mercredi après-midi. Pour Jamal et David, les initier au breakdance, c'est bien plus que de les faire danser. Cela représente une opportunité unique de transmission de valeurs. « *On le fait de façon subtile. Leur dire "vas-y, tu peux y arriver", "réessaye", "ce n'est pas grave", pendant la pratique, ça donne confiance. Le breakdance, mais aussi l'art de manière générale, peut les aider à faire sortir certaines choses qu'ils n'arrivent pas à faire sortir par la parole.* »

Sur les terres de Coubertin

Un défi encore plus grand attend la commune l'an prochain : la ville sera le centre de préparation (grâce au Gymnase C3R et à l'espace Jean Racine) des délégations engagées aux JO de Paris 2024. Saint-Rémy-lès-Chevreuse est labellisée Terre

de Jeux. « *C'était une évidence pour nous et pour les élus. Nous sommes quand même sur les terres de Coubertin !* », avance David Herry.

Une fierté et une envie profonde de faire évoluer l'image de la discipline auprès du grand public, confie Jamal Mouhmouh. « *Les JO peuvent permettre aux jeunes et à la culture hip-hop, si c'est pérenne, d'avoir une visibilité, une crédibilité, et de s'intégrer au même titre que la danse classique. On veut aussi sortir du cliché "ah, vous dansez sur la tête" (rires). Non, c'est plus que ça.* » Le breakdance sera sur le toit du monde à l'occasion de Paris 2024. Jamal et David veulent l'emmener encore plus haut.

Jason Filankembo

Dossier spécial JOP 2024 sur
► YVELINES-INFO.FR

10 M€ POUR LES CENTRES DE PRÉPARATION

Un dispositif d'accompagnement a été tout spécialement voté pour subventionner les centres de préparation des JO sur le territoire. Baptisé ROY, pour Rayonnement Olympique pour les Yvelines, il est doté d'un budget de 10 M€ pour permettre aux communes qui accueilleront des délégations d'athlètes d'accompagner les travaux et les mises aux normes nécessaires. Un peu plus de 4 M€ ont déjà été attribués entre autres pour la maison sport et santé de Saint-Quentin-en-Yvelines, le stade omnisports de Croissy-sur-Seine, le palais des sports Pierre-de-Coubertin et le stade Robert-Barran de Plaisir, le complexe sportif Marcel Cerdan et le stade Léo-Lagrange de Poissy, le stade Georges-Lefèvre de Saint-Germain-en-Laye ou encore le centre hippique de Versailles.



Escapade paysanne avec la Quoiqueterie

Dans le village de Vieille-Église-en-Yvelines, la Quoiqueterie est une ferme traditionnelle, portée sur la culture des céréales et l'élevage. François et Nadine Petipas ont transmis à leur fils Paul, 27 ans, leur amour de la terre et du métier d'agriculteur. Pour la première fois, ils ont participé au Salon de l'agriculture 2023, sur le stand des Yvelines.

Dans la grande cour, un coq fiérot chante à tue-tête sous le regard impassible des labradors. Dans les prairies ou à l'étable, selon les saisons, oies, cochons, vaches et veaux, moutons et agneaux bêlent, ruminent, caquettent, meuglent ou mangent tranquillement.

Autour de la ferme, des champs de blé, de colza, de tournesols et de maïs s'étirent jusqu'aux abords de la forêt giboyeuse de Rambouillet. Ces cultures permettent aux Petipas de fabriquer leur propre farine qui nourrit les animaux. De même, la production de foin et de paille permet d'élever les cochons de façon traditionnelle, sur paille. « Autrefois, ces terres faisaient vivre une douzaine de familles, explique Nadine Petipas. Il y avait dix petites fermes sur la commune. Il n'en reste qu'une seule. Quand on a acquis la Quoiqueterie, c'était une ferme herbagère. Nous avons voulu la rendre vivante en y introduisant des animaux et y pratiquer l'élevage traditionnel. » L'exploitation agricole s'étend sur 265 hectares, tout autour du charmant village de Vieille-Église-en-Yvelines d'à peine 900 âmes, au cœur du Parc Naturel de la haute Vallée de Chevreuse. Les randonneurs connaissent bien ce coin car de

beaux sentiers de balades longent cours d'eau, étangs et rigoles qui devaient alimenter les bassins du château de Versailles sous Louis XIV.

« Ce salon, le plus beau marché fermier de France, a été une expérience incroyable. Nous avons eu une chance énorme d'y participer avec les Yvelines »

Halte gourmande et chambre d'hôtes

Ici, les promeneurs peuvent faire une halte gourmande à la boutique approvisionnée de rillettes, saucissons, jambons et miels fabriqués par les Petipas mais aussi d'autres produits réalisés par des agriculteurs yvelinois. Depuis quelques années, la ferme fait table d'hôtes le week-end et loue sur Airbnb « Le petit grenier de la ferme », un loft pour celles et ceux qui voudraient s'immerger dans la vie campagnarde, découvrir ce superbe coin des Yvelines.

« Aujourd'hui, nous voulons nous ouvrir

d'avantage, faire connaître le mode de vie paysan dont nous sommes fiers. Nous voulons partager nos valeurs, montrer que, en tant qu'agriculteurs, nous sommes nourriciers mais aussi garants des paysages, que l'élevage, la culture valorisent le patrimoine naturel du territoire. »

La Quoiqueterie a en effet mis en place des pratiques favorables à la biodiversité afin de préserver les habitats, la faune et la flore qu'ils abritent : aménagement des bords de champs, implantation de haies, de bosquets, entretien des mares, des jachères, des bandes enherbées, diversité des cultures dans l'assolement, raisonnement des traitements phytosanitaires... « tout cela fait progresser l'exploitation dans la durabilité » se réjouit Nadine.

En prenant la relève, Paul Petipas, fier d'être un « cul-terreux » comme il dit en riant, réalise son rêve de gosse. Enfant, il a grandi entre la Cité universitaire de Paris où Nadine gérait la Maison des Industries Agricoles et Alimentaires (il fallait un deuxième salaire pour que le projet final de la ferme voie le jour) et il passait les week-ends et les vacances à la Quoiqueterie.

Les Petipas ont de nombreux projets comme retaper les hangars pour les mettre aux nouvelles normes européennes, commencer la récolte du miscanthus pour fabriquer des granulés et du paillage, développer la vente directe...

« Je ne me laisserai jamais de cette vie paysanne, rythmée par les saisons et la nature. Les journées sont longues, le métier difficile, oui. Mais chaque matin, quand je regarde par ma fenêtre, je suis heureux », sourit Paul.

Sandrine Gayet



PRODUITS LOCAUX

Cuisinons ensemble !

Au menu ? La fameuse recette du fondant chocolat/yaourt nature d'Abdelaziz, Chef de la cuisine du collège La Vaucouleurs de Mantes-la-Ville

UN GÂTEAU SIMPLE ET RAPIDE À DÉGUSTER À L'HEURE DU GOÛTER

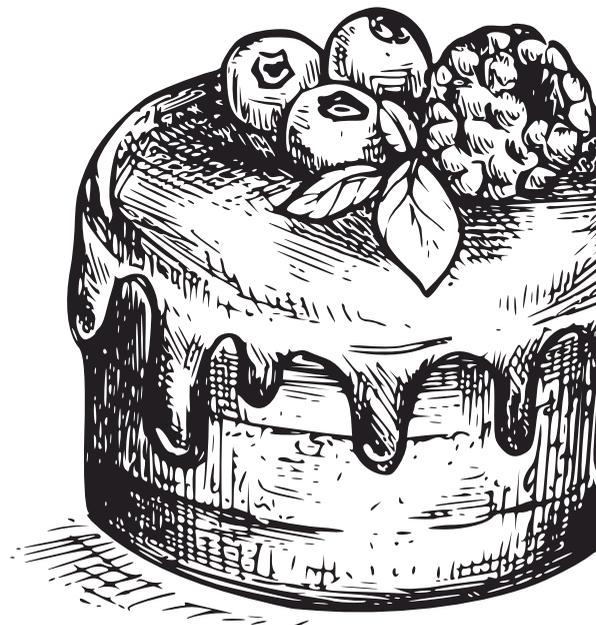
INGRÉDIENTS

- 210 g de chocolat noir 70 % cacao
- 2 yaourts nature de la Bergerie Nationale de Rambouillet
- 3 blancs d'œufs locaux
- 3 jaunes d'œufs locaux
- 100 g de sucre
- 1 cuillère à café de vanille liquide
- 40 g de farine locale
- 2,5 cuillères à café de cacao non sucré

PRÉPARATION

- Préchauffer le four à 180°
- faire fondre le chocolat au bain-marie,
- incorporer le yaourt au chocolat fondu,
- fouetter les jaunes, le sucre et la vanille pour les blanchir,
- ajouter le mélange chocolaté,
- monter les blancs en neige ferme,
- ajouter un premier tiers des blancs pour détendre l'appareil (la préparation au chocolat), incorporer ensuite délicatement le reste des blancs à l'aide de la spatule
- disposer du papier sulfurisé sur une plaque de cuisson et mettre la préparation dans un cercle de 20 cm de diamètre (graisser le cercle/moule)
- enfourner à 180° et cuire 25 minutes.

Attendre 10 minutes
et déguster tiède ou froid.
Bon appétit !



Recette en vidéo



Pour savoir où trouver
des produits locaux rendez-vous
sur producteurs.yvelines.fr

► PRODUCTEURS.YVELINES.FR



**« Nous sommes
juste des passeurs
de patrimoine »**

Soigneur de pierre, passeur de patrimoine

Étienne Widemann est conservateur-restaurateur de sculptures. Il est un des rares experts autorisés en France à travailler pour les monuments et musées nationaux. Il intervient avec ses confrères sur quatre groupes sculptés du château de Versailles, datant du XVII^e siècle, délocalisés sur l'ancien site Dunlopillo.

Le Réveil de la pierre, c'est un chantier-exposition unique, la mise en lumière d'un métier de l'ombre : conservateur-restaurateur de patrimoine. À ne pas confondre avec les sculpteurs. « *Nous ne sommes ni des copistes ni des artistes, insiste Étienne. Nous ne devons pas interférer avec le travail du créateur. Nous sommes juste des passeurs de patrimoine. Notre travail ne consiste pas à créer mais à soigner une sculpture abîmée, dégradée pour qu'elle survive au temps* ». Ce qui frappe, lorsque l'on échange avec cette équipe coordonnée par Olivier Rolland, c'est leur humilité. Aucun ne perçoit ce travail comme particulièrement exceptionnel et pourtant, aux yeux du public invité à les rencontrer tous les mardis, il l'est !

Aux confluences de la science, de l'art et de la technique

Les restaurateurs interviennent quand la matière est menacée, que le vieillissement, les accidents ont fragilisé l'œuvre. Ce métier mobilise un large éventail de connaissances, ce qui explique pourquoi ces experts engagent de longues études. Étienne, bac scientifique en poche, est entré à la prestigieuse École Boulle où il a acquis, entre autres, les techniques traditionnelles de la sculpture sur bois. Il a poursuivi en histoire de l'art puis a intégré l'Institut National du Patrimoine. Cette polyvalence du métier le comble. « *Il faut avoir des connaissances en mécanique, chimie*

et physique des matériaux, en histoire pour comprendre le contexte d'une œuvre, et bien sûr, la technique ». Sans compter un esprit de synthèse et une patience sans nom. Car, sur le chantier du Réveil de la pierre, Étienne et ses confrères doivent reconstituer un « puzzle » de 1000 pièces, certaines pesant plus d'une tonne, d'autres quelques grammes. Les outils qu'ils utilisent sont d'une simplicité confondante. « *Il n'existe aucun outillage spécifique à notre métier. Nous prenons ce qui existe et on adapte* » sourit Étienne. Ça va de la spatule de dentiste à la pointe de maçon... customisation et « système D » donc.

Éloge du doute

La conservation-restauration obéit à une déontologie stricte. Ce travail consiste à faire en sorte que l'œuvre ait le moins possible besoin de restauration : « *C'est ce que l'on appelle la stabilisation, rendre l'œuvre aussi pérenne que possible*. » Vient ensuite l'un des points les plus importants, la réversibilité. « *Tout ce que l'on fait sur l'objet doit pouvoir être défait* », précise Étienne. Une sorte de droit à l'erreur, ou d'éloge du doute. La pratique de la réversibilité a été posée par le peintre et rentoilier François-Toussaint Hacquin (1756-1832) : « *Attendu que nous sommes loin d'être infaillibles, il est de la prudence de laisser à nos successeurs les moyens de remédier aux accidents que notre imprévoyance ou notre amour-propre pourraient occasionner.* »

Autre exigence de la restauration, sa lisibilité. Et là, c'est un peu paradoxal. Il faut que le travail se distingue de la partie originale mais que la restauration se voie le moins possible. Et le plus beau compliment que l'on puisse faire à Étienne ? « *Quand on me dit, que ce que j'ai fait ne se voit pas* ». C'est vraiment un métier de l'ombre.

Sandrine Gayet

Site Le Réveil de la Pierre – Dunlopillo
Allée des Marronniers – Mantes-la-Jolie
Les mardis de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30
Réervation obligatoire pour les groupes
 à reveildelapierre@yvelines.fr



Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles qui animent le territoire. À vos agendas !

8 MARS, 5 AVRIL, 10 MAI

« BÉBÉS BAROQUES » : UNE INITIATION MUSICALE À VERSAILLES

Le Centre de musique baroque de Versailles propose aux femmes enceintes, aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs parents de participer à un atelier. Pendant une demi-heure, Sylvie Eymard-Goueffon emmène les petits et les grands à la découverte du répertoire baroque mais aussi de comptines grâce à la voix lyrique et aux instruments. Un moment de partage et de douceur hors du temps que les parents pourront prolonger grâce aux pistes et outils qui leur seront fournis pour l'éveil musical de leur enfant. Ces ateliers bénéficient d'une réduction de 30 % en tarif Pass Malin.

Centre de musique baroque de Versailles : Hôtel des Menus-Plaisirs, 22 av. de Paris, 78000 Versailles
 ► www.cmbv.fr et www.passmalin.fr



5 ET 6 MAI

FINALE DE BADMINTON AU PALAIS DES SPORTS D'ÉLANCOURT

C'est au Palais des Sports d'Élancourt que se tiendra la prochaine finale des championnats de France de badminton TOP12. Venez découvrir, le temps d'un week-end, les derniers tournois des championnats, dans cette salle multi-sport – la plus grande de la région – pouvant accueillir jusqu'à 1 950 personnes. Organisé par le club de badminton « les Volants d'Élancourt », l'événement regroupera les 4 meilleurs clubs de France qui, après la saison régulière, viendront disputer le titre sous un format play-off. Les 1/2 finales auront lieu le 5 mai et les finales auront lieu le lendemain.

Palais des Sports,
rue de la Beauce 78990 Élancourt
 ► top12finale.ffbad.org



SAMEDI 8 AVRIL

« LE RÉVEIL DU LAPIN DE PÂQUES D'INSPIRE D'ALICE AUX PAYS DES MERVEILLES

Rendez-vous au Domaine de Madame

Élisabeth à Versailles pour la 4^e édition de la chasse aux œufs, organisée par le Département des Yvelines. Au programme : un parcours pour toute la famille sur les traces du lapin de Pâques avec des friandises à la clé, un espace pour les piou-piou pelouse côté demeure, un foodtruck sucré, un stand maquillages enfants et aussi un atelier créatif. Sur inscription.

Domaine de Madame Élisabeth
3 av. de Paris 78000 Versailles
 ► www.yvelines-infos.fr



Retrouvez davantage
d'événements sur

► YVELINES-INFO.FR
rubrique agenda

15 ET 16 AVRIL

TRAIL DES COTEAUX À GUERVILLE

Pour sa 2^e édition, édition, le TDCG fait la part belle à... tous ! Contrairement à l'an dernier,



l'événement propose cette année des courses de 1, 2 ou 3 km pour les enfants de 6 à 15 ans, qui auront lieu le 15 avril après-midi. Pour les adultes, les coteaux porteront bien leur nom : il y aura du dénivelé pour tous les goûts. Au programme, deux courses : l'une de 15 km 400 d+, la seconde de 26 km 850 d+ ; un parcours de 15 km 380 d+ en marche nordique est également prévu. Les coureurs et les marcheurs pourront s'en donner à cœur joie en empruntant une grande variété de chemins avec des singles techniques, des pistes forestières, mais aussi des côtes, comme les mythiques côte de la Chapelle et côte des Moulins.

À vos marques, prêts, partez !
 ► www.traildescoteauxdeguerville.net

JUSQU'AU 25 JUIN 2023



EXPOSITION « RÊVE(S) DE FILLES » – SCULPTURES DE CÉCILE RAYNAL

Le musée Maurice Denis a convié l'artiste contemporaine Cécile Raynal à exposer certaines de ses sculptures. Ces dernières vont, pendant trois mois, dialoguer avec les œuvres des artistes des collections. Les sculptures de l'artiste jouxtent celles, plus classiques, du musée, et les « Rêve(s) de filles » côtoient ceux des « Femme(s) ! » – l'exposition présentée jusqu'au 2 juillet prochain.

Musée départemental Maurice Denis,
2 bis rue Maurice Denis,
78100 Saint-Germain-en-Laye
 ► www.musee-mauricedenis.fr

ZOOM

22-23 AVRIL, 27-28 MAI ET 10-11 JUIN**LES RENDEZ-VOUS
DE LA MADELEINE**

Le château de la Madeleine, à Chevreuse, vous accueille pour des week-ends de reconstitution historique qui vous plongeront au cœur de la vie médiévale ! Au programme, des démonstrations, des animations et des découvertes pour toute la famille. Notamment, l'artisanat au Moyen Âge, animation proposée par l'association Les Regrattiers d'Histoire. Les 22 et 23 avril, vous pourrez ainsi découvrir les techniques du travail du cuir, du tissu, de la laine, le travail du dégraisseur et la grande buée (lessive), l'herboristerie... et les instruments utilisés à l'époque. Les 27 et 28 mai, l'association Scalpel et Matula se chargera quant à elle de vous faire découvrir la santé, l'hygiène et la médecine au Moyen Âge. Enfin, rendez-vous les 10 et 11 juin pour un week-end consacré aux hommes d'armes du Moyen Âge avec à nouveau l'association les



Regrattiers d'Histoire. Au programme : découverte des armes du Moyen Âge, démonstrations de tirs, initiation à l'escrime médiévale.

Château de la Madeleine, chemin Jean Racine, 8460 Chevreuse
 ► www.sortir-yvelines.fr

DU 18 AVRIL AU 18 JUIN**EXPOSITION
« LE BIOMIMÉTISME »**

Pendant deux mois, la Maison des Insectes du Parc départemental du Peuple de l'Herbe vous présente sa nouvelle exposition temporaire, portant sur le biomimétisme, réalisée par le cabinet NewCorp Conseil. Mais le biomimétisme, c'est quoi ? Rien de moins que la capacité à copier le vivant pour trouver des solutions à des problèmes humains auxquels la nature a déjà trouvé des solutions ! Venez découvrir la façon dont des plantes dépolluantes peuvent être utilisées pour une chimie verte, ou comment l'on peut fabriquer du cuir écologique à base de champignons. La nature regorge de solutions et elle ne se lasse pas de nous aider à avancer.

Maison des insectes du Parc départemental du Peuple de l'herbe, 718 av. du Docteur Marcel Touboul, 78955 Carrières-sous-Poissy
 ► www.sortir-yvelines.fr

7 ET 13 MAI**L'ORCHESTRE DE L'ALLIANCE
SIGNE SON RETOUR POUR
LA BELLE SAISON**

Dans le cadre des Olympiades culturelles – une programmation d'événements mêlant la culture et l'art à la célébration sportive –, l'orchestre propose cette année des concerts accolés à des événements sportifs.

Le 7 mai, c'est à l'occasion du « Rand'aux villages », à Saint-Arnoult-en-Yvelines, que vous pourrez entendre l'Orchestre de l'Alliance. Le second concert, le 13 mai, accompagnera la Coupe de France de VTT et trial au Stadium d'Épône. D'autres dates sont à venir au cours du printemps. Surveillez vos agendas !

► www.yvelines-infos.fr

SAMEDI 27 MAI**FÊTE DE LA NATURE**

Comme tous les ans, le Parc départemental du Peuple de l'Herbe célèbre la nature comme il se doit le jour de la fête de la nature ! Venez découvrir les traditionnels stands et les ateliers, balades, spectacles, conférences et expositions sur le thème de la nature. Chaque année, l'événement fait date en proposant aux Yvelinois de venir passer une journée riche d'enseignements au cœur d'un des plus beaux espaces naturels sensibles (ENS) du département.

À noter : le Parc vous donne également rendez-vous le 24 juin pour une grande fête mêlant art et nature.

Parc départemental du Peuple de l'herbe, 718 av. du Docteur Marcel Touboul, 78955 Carrières-sous-Poissy
 ► www.sortir-yvelines.fr

Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **WINOCOUR-LEFEVRE**
10^e Vice-présidente déléguée
à la Ruralité, à l'Agriculture,
à l'Alimentation et aux Circuits courts
pwinoocour-lefevre@yvelines.fr



Laurent **RICHARD**
7^e Vice-président délégué
à la Santé
lrichard@yvelines.fr

2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **JEAN**
jjean@yvelines.fr



Patrick **STEFANINI**
pstefanini@yvelines.fr

3 CANTON DE CHATOU



Stéphanie **THIEYRE**
sthieyre@yvelines.fr



Éric **DUMOULIN**
edumoulin@yvelines.fr

4 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **ARENOU**
4^e Vice-présidente
déléguée à l'Insertion
et à la Rénovation urbaine
carenou@yvelines.fr



Laurent **BROSSE**
lbrosse@yvelines.fr

5 CANTON DE HOUILLES



Nicole **BRISTOL**
12^e Vice-présidente déléguée
à la Biodiversité, au Climat
et au Développement durable
nbristol@yvelines.fr



Julien **CHAMBON**
jchambon@yvelines.fr

6 CANTON DE LIMAY



Cécile **DUMOULIN**
6^e Vice-présidente
déléguée aux Collèges
et au Numérique scolaire
cdumoulin@yvelines.fr



Guy **MULLER**
gmuller@yvelines.fr

7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Nathalie **PEREIRA**
npereira@yvelines.fr



Pierre **BÉDIER**
Président
du Conseil départemental
pbedier@yvelines.fr

8 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **ROSETTI**
arosetti@yvelines.fr



Grégory **GARESTIER**
ggarestier@yvelines.fr

9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Laurence **BOULARAN**
lboularan@yvelines.fr



Lorrain **MERCKAERT**
lmerckaert@yvelines.fr

10 CANTON DE PLAISIR



Joséphine
KOLLMANNBERGER
8^e Vice-présidente déléguée
à la Culture et au Tourisme
jkollmannsberger@yvelines.fr



Bertrand **COQUARD**
bcoquard@yvelines.fr

11 CANTON DE POISSY



Suzanne **JAUNET**
sjaunet@yvelines.fr



Karl **OLIVE**
kolive@yvelines.fr

12 CANTON DE RAMBOUILLET



Clarisse **DEMONT**
cdemont@yvelines.fr



Geoffroy **BAX
de KEATING**
9^e Vice-président délégué
à la Protection de l'enfance
gbaxdekeating@yvelines.fr

13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Sonia **BRAU**
sbrau@yvelines.fr



Philippe **BENASSAYA**
11^e Vice-président du Conseil
départemental délégué à la
Communication et au Porte-parolat
pbenassaya@yvelines.fr

14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Gwendoline **DESFORGES**
gdesforges@yvelines.fr



Arnaud **PERICARD**
arnaudpericard@yvelines.fr

15 CANTON DE SARTROUVILLE



Ingrid **COUTANT**
icoutant@yvelines.fr



Pierre **FOND**
1^{er} Vice-président délégué
à l'Intercommunalité, à l'Europe
et à la Métropole de Paris
pfond@yvelines.fr



PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- ▶ Vendredi 21 avril 2023
- ▶ Vendredi 30 juin 2023

Numéros utiles

Conseil départemental
des Yvelines

- ▶ 01 39 07 78 78
- ▶ www.yvelines.fr/contact

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :
www.78-92.fr

ALLÔ PMI* 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS*
01 30 836 836

ALLÔ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE*
01 30 836 121

Informations personnes âgées /
personnes handicapées :

- ▶ autonomie78@yvelines.fr
- et ALLÔ AUTONOMIE
0 801 801 100 *

ALERTE MALTRAITANCE
01 39 55 58 21

- ▶ Vous subissez, vous voyez,
vous doutez de possibles cas de
maltraitance sur des seniors ou
personnes en situation de handicap ?
Appelez du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale
d'Information sur le Logement
des Yvelines :

- ▶ 01 39 50 84 72

Archives Départementales
des Yvelines :

- ▶ 01 61 37 36 30

Musée départemental Maurice-Denis
▶ 01 39 73 87 87

Service Archéologique
Interdépartemental
Yvelines - Hauts-de-Seine :
▶ 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION
0 800 005 696

* Prix d'un appel local

16 CANTON DE TRAPPES



Anne **CAPIAUX**
acapiaux@yvelines.fr



Nicolas **DAINVILLE**
5^e Vice-président délégué
à l'Enseignement supérieur,
la Recherche, l'Industrie
et les Technologies
ndainville@yvelines.fr

17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Fabienne **DEVEZE**
fdeveze@yvelines.fr



Jean-François **RAYNAL**
jfraynal@yvelines.fr

18 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **CHAGNAUD-FORAIN**
cchagnaudforain@yvelines.fr



Olivier **DE LA FAIRE**
odelafaire@yvelines.fr

19 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **AUBERT**
2^e Vice-présidente déléguée
à l'Autonomie et à la
Coopération décentralisée
mhaubert@yvelines.fr



Olivier **LEBRUN**
olebrun@yvelines.fr

20 CANTON DES MUREAUX



Cécile **ZAMMIT-POPESCU**
czammit-popescu@yvelines.fr



Marc **HERZ**
mherz@yvelines.fr

21 CANTON DE CHESNAY-ROQUENCOURT



Sylvie **D'ESTÈVE**
sdesteve@yvelines.fr



Richard **DELEPIERRE**
3^e Vice-président délégué
aux Mobilités et aux Transports
rdelepierre@Yvelines.fr

VIVEZ L'EXPÉRIENCE OLYMPIQUE DANS LES YVELINES



+ d'infos sur : yvelines-infos.fr



Yvelines
Le Département

COLLECTIVITÉ HÔTE

